



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

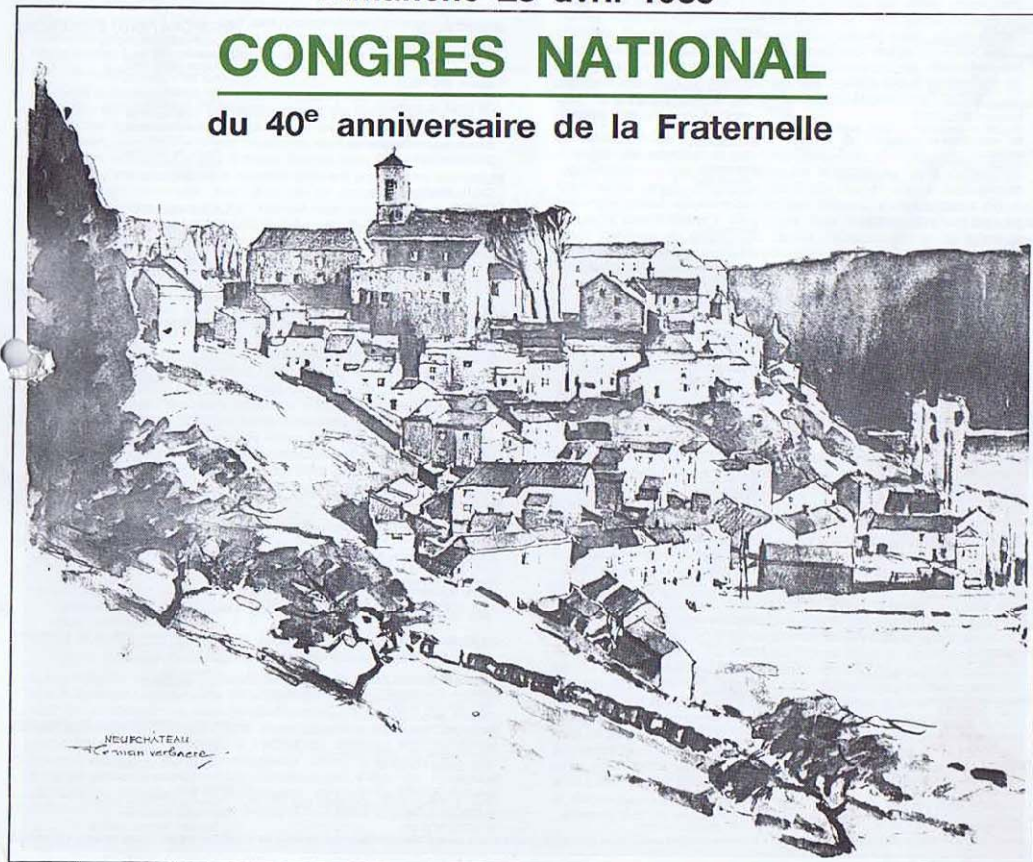
ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

NEUFCHATEAU

Dimanche 28 avril 1985

CONGRES NATIONAL

du 40^e anniversaire de la Fraternelle



LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Tél. (02) 345 51 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Morsieux 10
6670 Gouvry
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSOL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Marcel LEURIS
Rue du Penitencier 15
5406 Waha
Tél. (084) 31 53 45

SECRETAIRE NATIONAL:

François GUIOT
Boulevard Lambert 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon — Tél. (063) 22 73 13

C.C.P. de la trésorerie
nationale de la Fraternelle:
000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Villie 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 44 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateur-conseiller:

Colonel e.r. René MOINY
Bosimont 4, 5340 Gesves
Tél. (083) 57 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)

Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur

Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)
Emile COLSON (Betrix)
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gibet 4
6741 Vance (Ealle)
Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)
Joseph LABOUE (St-Hubert)
Yvon LOMRE (Erezée)
Norbert LOUIS (Bastogne)
Rue du Moulin 12
6648 Lavasselle (Sibret)

Lucien MASSIN (Virton)
Joseph MOUNON (Neufchâteau)
Désiré PIRLOT (Marche)
Lieutenant-Colonel Marcel SACRE
(Liège)

Jean SIBENALER
Arlon

Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART (Houtfalle)
5395 Chevetogne
Tél. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-398049-82

Président:
Jean SIBENALER
Rue de Diekirch 128, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 20 93

Secrétaire:
Alphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attert
Tél. (063) 22 49 81 (privé)

Trésorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 22 73 13

ATHUS - MESSANCY -
AUBANGE - SELANGE -
HALANZY

C.C.P. 000-0791206-93

Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 96

Secrétaire:
André PERIN
Rue de l'athénée 6, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Trésorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE -
VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240528-77

Président:
Kleber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Tél. (062) 21 37 66

Secrétaire:
Louis ZINJE
Avenue Roi Baudouin 39
6630 Bastogne

Trésorier:
Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

Président:
Edouard KLELS
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (051) 41 13 89

Secrétaire-Trésorier:
Emile COLSON
Champs Simon 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOULLON

C.C.P. 000-0512180-20

Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (061) 46 67 06

Secrétaire:
Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14

Trésorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

Président:
Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Rue du Katanga 20
1130 Bruxelles - Tél. (02) 378 24 11

Trésorier:
Auguste COLLE
Rue Le Trian 9
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezée
Tél. (090) 47 73 23

Secrétaire-Trésorier:
Roger THION
Rue de Devanture 62
6684 Docharmes - Tél. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY -
TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

Président:
Odon BODEUX
Quais 8 - 8733 Houdemont
Tél. (063) 41 11 30

Secrétaire:
Léon POSTAL
6735 Fratin (St-Mario s/Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Trésorier:
Marcel CRELOT - 6742 Chantemelle
Tél. (063) 45 54 73

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0904997-86

Président:
Roger FRANÇOIS
Grand-Rue 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 10 44

Secrétaire:
Joseph BACK
Rue d'Orval 15, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 13 20

Trésorier:
Marcel JACQUES
Route d'Orval 22, 6820 Florenville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0752137-08

Président:
Joseph ANDRE
Rue des Morsieux 10 - 6670 Gouvry
Tél. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier:
Joseph RICAILE
Rue de Moulin Lemais 12
6650 Houtfalle - Tél.

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Victoire 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Anthelt
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

Président:
Lieutenant-Colonel Marcel SACRE
Chemin des Crêtes 69
4050 Esneux
Tél. (041) 80 23 68

Secrétaire:
Marcel MOSSOUX
Rue des Genêts 20, 4111 Flémalle-
Grande - Tél. (041) 33 85 31

Trésorier:
Po CHARLIER
Rue de Bierst 51
4330 Grâce-Hollogne

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35

Président:
Désiré PIRLOT
Route de Hologne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier:
Emile DUMONT
Rue Rubet Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

Président:
Georges GILSOL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340

Secrétaire:
Henri BOUCHAT
Rue Grande 52, 5180 Godinne
Tél. (062) 61 23 03

Trésorier:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy
(Jemeppe-sur-Sambre)
Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0751193-12

Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
6736 Asseroy
Tél. (063) 43 31 34

Secrétaire-Trésorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20

Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Secrétaire-Trésorier:
Joseph LABOUE
Rue du Home 24
6900 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0850796-13

Président:
Roscius CATIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 64 77

Secrétaire:
Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6690 Vielsalm - Tél. (080) 21 61 22

Trésorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

Président:
Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6752 Saint-Mard
Tél. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier:
Christian BAAR
Rue Station 22
6762 Saint-Mard

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

C.C.P. 000-0364057-16

Président:
Henri BOUCHAT
Rue Grande 52, 5180 Godinne
Tél. (062) 61 23 03

Trésorier:
Léopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy
(Jemeppe-sur-Sambre)
Tél. (071) 78 57 60

COMMUNICATION DU PRESIDENT

DE LIBRAMONT A NEUFCHATEAU

Nous avions souhaité tenir notre congrès national à Libramont, afin de commémorer en même temps le quarantième anniversaire de la fondation de la Fraternelle en cette ville, le 9 septembre 1945. J'ai pensé, en effet, qu'en raison des nombreuses prestations que nous avions demandées à nos fidèles en 1984, il ne convenait guère d'organiser un nouveau rassemblement en septembre. Notre section régionale Neufchâteau-Libramont, que préside un vieux bérêt vert particulièrement chargé de glorieux mérites, Joseph Mouzon, rencontra immédiatement le concours des autorités locales, et plus particulièrement du sénateur-bourgmestre, Charles Bossicart, qui nous fit voter — et payer — une subvention notable. Restait donc à trouver un local en mesure d'accueillir environ un millier de participants pour la séance académique et les agapes fraternelles qui constituent le couronnement de la journée. Une seule possibilité: le bâtiment d'IDELUX.

IDELUX, kekceka? C'est un de ces «machins», comme disait de Gaulle, para-officiels, qui se sont substitués à l'initiative privée. Ce n'est donc ni une société d'électricité, ni une boîte à idées lumineuses, mais une société coopérative «Association intercommunale pour l'équipement économique de la province de Luxembourg», fondée en 1962, bref une association de communes où sont représentées la province, les communes et les personnes privées. Notre section s'est donc mise en rapport avec IDELUX et a reçu une première réponse, assez embrouillée, où l'on nous demandait 120 F par participant, pour la location d'une halle, plus TVA; ou bien, un forfait de 700 F par participant, avec une restauration à... 470 F, sans autre détail. Le conseil d'administration s'est... étonné et a demandé de rediscuter. On nous a... offert alors une location de halle, hors TVA et... hors chauffage pour 50 000 F, soit des locaux «nus», sans mobilier, ni vaisselle, ni cuisine, etc... Bref, il eût fallu apporter son siège et sa gamelle. Les Chasseurs Ardennais ne sont pas des gogos: ils ont dit... bye à IDELUX!

Et nous sommes allés dix kilomètres plus loin à Neufchâteau, chef-lieu du plus grand arrondissement du Luxembourg, où les locaux ne manquent pas et où nous avons trouvé un accueil ému, contrastant avec celui des Idéliuxiens. Sur le champ, le collège échevinal a mis à notre disposition, le centre culturel pour notre assemblée et le marché couvert pour notre banquet, et le tout gratuitement. Avec à la clé un repas somptueux et... consistant, préparé par le fils d'un de nos anciens. Pour rappel, Neufchâteau fut, en 1939-1940, le siège du Q.G. de la 1^{re} ChA et du P.C. du 1^{er} ChA, et l'on garde un bon souvenir de l'accueil chétrolais.

ENFIN...

Après tant d'atermoiements, qui n'ont pas servi le prestige du gouvernement dans l'opinion, même dans les milieux hostiles, et surtout pas notre réputation à l'étranger, le déploiement de seize «promissiles a été effectué. A propos des tergiversations gouvernementales, Henri Simonet, qui est, avec Léo Tindemans, un de nos seuls véritables hommes d'Etat, rappelait un mot de l'humoriste Alphonse Allais (celui qui suggéra de lutter contre la pollution en transportant les villes à la campagne) «Courage, fuyons...» Et «La Libre Belgique» d'écrire: «Ne vaut-il pas mieux tomber dans l'honneur que de survivre dans la médiocrité?».

En vérité, le problème était simple, sauf pour les états d'âme du CVP:

- la décision d'implanter des missiles relevait du Conseil du Pacte atlantique;
- la Belgique fait partie de l'OTAN et elle a l'honneur d'abriter le siège de l'OTAN et du SHAPE;
- il s'agit d'un acte de défense, combien modeste: plus de quatre cents SS20 sont pointés par l'URSS sur l'Europe occidentale;
- la contribution belge est symbolique: seize euromissiles, servis par des Américains, et trente-deux en plus en 1988.

La crédibilité internationale de la Belgique s'est trouvée largement entamée dans cette lamentable affaire, alors qu'il s'agissait d'une simple mesure de discussion. Le général e.r. Pierre Crémier rappelait récemment, avec combien de justesse, que dans notre pays «l'allergie à l'effort de défense y procède de toute évidence d'un antimilitarisme latent, engendré par une histoire faite d'occupations successives. Pour de multiples raisons, sociologiques et religieuses surtout, le phénomène a toujours été plus sensible en Flandre...». Il reste que ce sont ceux

qui se sentent l'effort de défense qui seront toujours les premiers à s'en prendre, après coup, aux faiblesses de notre Armée et à ses chefs, auxquels on aura mesuré chichement les moyens d'accomplir leur mission.

RECONSTRUIRE LA BELGIQUE

La résurgence du pacifisme en Flandre, ou plutôt de l'antimilitarisme traditionnel, n'est pas de nature à renforcer l'unité de la Belgique, dont l'existence même pourrait être menacée à long terme, en raison du dualisme qu'a instauré la «régionalisation», toujours au milieu du gué, comme l'est la semi-professionnalisation de l'Armée. J'ai toujours dit et écrit, et je ne cessai de le répéter qu'un fédéralisme ou un prétendu fédéralisme à deux était irréalisable et conduisait inéluctablement à la rupture, donc à la disparition de la Belgique. Les étudiants libéraux flamands et francophones soulignaient, à leur tour, très récemment, que le fédéralisme à deux ne pouvait qu'institutionnaliser la confrontation permanente. Je le proclame depuis plus de vingt ans. Cette évidence est d'autant plus vérifiable dans les faits que la suprématie de la Flandre ne cesse de s'affirmer. Là, du moins, on a largement surmonté les crises de reconversion, a.e. dans le textile, la construction navale, la sidérurgie, les fabrications métalliques. On attire, intelligemment, des industries nouvelles et non des farfelus. Agressive de plus en plus, dans le sens noble du terme, sûre d'elle-même et, malheureusement, dominatrice, la Flandre s'éloigne davantage du sud du pays, comme d'un boulet dont elle voudrait s'affranchir, avant de le conquérir. Pendant ce temps, en Wallonie, on continue d'arroser de milliards, pour des raisons politico-syndicales, des canards boiteux ou moribonds ou on se lance dans des initiatives mal étudiées telle celle du titane, grand œuvre du président de l'Exécutif wallon, qui avait aussi cru humer du gaz à Porcheresse-on-Condroz. Pendant ce temps-là, l'illustre Busquin pondait ou plutôt... débutsait un immortel slogan «L'énergie est wallonne». Tout cela est bien regrettable, alors qu'il faudrait attirer de nouvelles techniques à l'usage des ouvriers wallons, longtemps réputés les meilleurs du monde et que l'on s'arrachait dans le Nouveau-Monde, en Suède, en Russie, etc...

La seule chose à faire, pour sauver la Belgique, consiste à changer de cap sur le plan institutionnel. Qu'on appelle cela régionalisation, décentralisation ou fédéralisme, cela ne peut se faire qu'au moins à quatre, ou à six ou, mieux, à huit. Etant entendu qu'on devrait revoir les limites de provinces et y refondre des formules d'un autre âge. Reste Bruxelles, qui ne peut survivre et s'épanouir qu'en l'élargissant à sa grande périphérie, en en faisant une province, un district ou un territoire fédéral, bilingue. Les francophones ont eu tort de s'y opposer. Tout le monde peut constater que le néerlandais n'a fait que progresser à Bruxelles, mais, en même temps, l'intolérance d'un grand nombre de Flamands devrait être mise à terme. La formule de capitale fédérale, avec territoire ad hoc, fonctionne très bien dans de nombreux pays, et pour citer les plus grands: Etats-Unis, avec Washington; Canada, avec Ottawa; Brésil et Brasilia; Australie et Canberra; et même Suisse avec Berne, le statut étant quelque peu différent. Dans le même temps, il faudrait encourager, et non pas imposer, le bilinguisme, pas seulement à Bruxelles mais dans toute la Belgique.

Quand je parle des grands problèmes nationaux, je néglige le croupion des villages fouronnais, et surtout la personne de l'illustre bonhomme Hapart qui commence à taper sur les nerfs à tout le monde, en se prenant pour de Gaulle (K. Van Miert dixit) et pour un grand homme, manipulé par quelques politiciens et qui finira dans le grotesque tel un Grammens. C'est le parti dont il est actuellement la figure de proue (sic) qui a offert, pour des raisons électorales, les villages de la Voer au Limbourg. La Wallonie a obtenu, en échange, Mousseron-Commines, qui représente quelque 80 000 habitants. Sauf grossière erreur de ma part, les villages en question n'ont jamais fait partie de la Principauté de Liège mais du Duché de Limbourg qui n'a rien à voir avec la province actuelle du même nom, et qui faisait, elle, partie de la principauté. Je pense que la Voer dépendait du canton de Maastricht. Il suffit de consulter une carte géographique pour se rendre compte que les relations avec Liège sont idéales, alors que pour se rendre à Tongres ou à Hasselt, c'est tout un problème. Il faut ajouter que le bonhomme Hapart, en acceptant la fonction de bourgmestre, s'engageait à respecter la langue de la commune, et non pas à jouer au provocateur. Cela n'aboutit pas les agitateurs flamandisant des Fourons. Attendons le dégonflement de la baudruche.

Albert HUBERT,
Président national.

QUARANTE-HUIT COMIQUES...

comagés, comme il se doit, par la RTB, toujours au front de bandière quand il s'agit de contribuer à déconsidérer nos institutions, et surtout la défense nationale, ont marché de Florennes à Bruxelles, objets de l'indifférence de 99,999 % de nos concitoyens, dans le cadre du «Carnaval pour la paix» (sic). Ce n'était pas bien terrible: à peine cent kilomètres en quatre jours, sans missiles sur le dos. Bravo quand même au bourgmestre de Gerpinnes qui leur a interdit de polluer sa commune.

En vérité, tout cela est de la haute fantaisie. Ils savent bien que les missiles seront installés, et l'un d'eux en a même lâché l'aveu: «Même si cette bataille-ci s'avérerait perdue... nous aurions gagné sur l'essentiel: nous avons réussi à porter le débat dans la rue...» Ce qui compte, en effet, c'est tâcher de déstabiliser le pays et sa défense. En URSS, ils auraient marché au moins un millier de kilomètres, car, à peine se seraient-ils rassemblés qu'on les eût fait marcher jusqu'aux confins de la Sibérie.

D'OU VIENT L'ARGENT?

Qui paie les gros placards publicitaires publiés dans certains organes de presse, au nom du CNAPD et de son homologue flamand, le VAKA? A remarquer que beaucoup ont refusé les insertions et que les autres, tous ou presque, ont tenu à préciser qu'il s'agissait de publicité, indépendante de la rédaction.

D'où vient aussi l'argent qui a permis l'achat d'un café à Rosée (Florennes), juste en face de la brigade de gendarmerie, et baptisé «Maison de la paix», acquis par des «pacifistes» prétendus, conduits par le folklorique prêtre hasseltois Jef Ulburghs, élu député européen, élu sur la liste du SP? On espère bien qu'ils seront expulsés à la première incartade et leur bistrot fermé.

Par ailleurs, il faudrait que l'on mette au point des formules permettant de faire payer par les organisateurs de manifestations les services d'ordre qu'il faut déployer et qui coûtent des fortunes à la collectivité. On signalait notamment qu'une manifestation d'anarchistes, non autorisée, à Bruxelles, et à laquelle n'avait finalement participé qu'une trentaine de personnes, avait coûté près de deux millions pour le dispositif de gendarmerie.

La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde.

(Paul Valéry)

WEG MET DE BRT

«Le Soir» publiait récemment une lettre d'un habitant du pays de Virton, qui protestait, avec combien de raison, contre le fait que dans le sud du Luxembourg, il était impossible d'obtenir la BRT par le réseau de télédiffusion.

Tout cela procède des manœuvres de pauvres types qui cherchent à élargir le fossé entre les Belges, alors que le moment serait venu d'encourager le bilinguisme. Les Flamands, eux, apprennent le français quand cela peut leur être utile. Ajoutons que les Flamands, suivis par les Hollandais, sont les meilleurs clients du tourisme dans la grande Ardenne et en Gaume.



REAPPRENDRE A LIRE, ECRIRE ET COMPTER...

Empruntons deux textes au «Pourquoi Pas?», qui situent remarquablement le problème:

«On a transformé l'école en colonie de vacances et les professeurs en animateurs socioculturels. On a transformé les bâtiments scolaires en cour de récréation et les élèves en joyeux crétiens...»

«Avec le renouveau, le rêve ancestral de tous les étudiants s'était enfin vu réalisé quand on a fichu les cahiers au feu et les profs au milieu. On a barré d'un trait bien net tout ce qui, de près ou de loin, sentait le bourgeois: l'orthographe, l'histoire, la notation chiffrée, les examens, etc...»

Jean-Pierre Chevènement, ministre français de l'Education nationale, que l'on situait à l'extrême-gauche de son parti, a causé sensation en annonçant le retour à l'enseignement traditionnel qui faisait qu'à la fin de son école primaire, un élève moyen était capable d'écrire sans faute ou presque, de lire couramment et d'effectuer toutes les opérations de calcul élémentaires, même celles où il y a des affaires de robinets... Bref, était prêt à entreprendre sérieusement des études moyennes. Retour aussi aux examens qu'on a supprimés parce qu'ils «stressaient» (sic) les enfants.

En Belgique, le ministre francophone, M. André Bertouille, après M. Tromont, s'efforce d'entrer dans la même voie mais il se heurte aux... réactionnaires du corps enseignant.

ET L'INSTRUCTION CIVIQUE?...

En France encore, se développe un mouvement en faveur du retour à l'instruction civique, c'est-à-dire à la formation des futurs citoyens. Paul Guth en a rappelé la définition: «... partie de l'enseignement destinée à donner aux élèves la formation historique, morale et sociale qui les prépare à leur rôle de citoyen».

Observons cependant que la théorie ne suffit pas. Le vrai civisme s'appelle patriotisme et s'apprend sur le... terrain.

L'ordre, et l'ordre seul, fait en définitive la liberté.

(Charles Péguy)

L'ARMEE A LA PORTION CONGRUE

L'Armée belge est-elle le «ventre mou» de l'OTAN? Il est permis de se le demander la lecture des indications fournies par le ministre F. Vreven, selon lesquelles ses moyens permettent au mieux de préserver l'essentiel. La part de la Défense nationale dans le budget de l'Etat est en constante décroissance: 5,7 % en 1985 contre 7 % en 1975... En 1984, par contre, la part de la dette publique atteignait 23,7 %

(autant dire que nous sommes en faillite, l'éducation nationale 15,7 % et le secteur social 29 %. Une grande part de responsabilité est imputable à la semi-professionnalisation (ratée et toujours «au milieu du gué»), qui a été instituée dans les années 1970 et que les dépenses de personnel représentent près de la moitié du budget: 46,4 %. Une seule formule: prolonger la durée du service militaire.

L'histoire des hommes est une mer immense d'erreurs.

(Marquis de Beccaria)

ET PENDANT CE TEMPS-LA...

On chouchoute les objecteurs de conscience ou prétendus tels. La Belgique est décidément un pays mûr à la fois pour la régression, les divisions, le renoncement. Rien n'est plus irritant que de lire dans la presse les éloges qu'elle a vis-à-vis des objecteurs de conscience. Ces messieurs trouvent que le service de remplacement est trop long: 15 mois, et 20 dans les institutions socio-culturelles, alors que le temps de milice est dix mois en Belgique. Ajoutons que ce service de remplacement est le plus faible, proportionnellement à la durée du service militaire, dans les pays occidentaux: 25 mois en France, 20 en RFA et en Italie, 18 aux Pays-Bas et... 48 dans la Grèce socialiste.

Les objecteurs estiment aussi que leur situation financière est précaire. Sont-ils des idéalistes ou non? Ces plaintes sont d'autant moins fondées que, selon le ministère de l'Intérieur, la majorité d'entre eux viennent du milieu ouvrier et des classes aisées: 91 % sortent de l'enseignement secondaire supérieur et 70 % ont fait l'enseignement supérieur universitaire. Il y a mieux, si l'on peut dire: un arrêté royal du 3 octobre 1984 accorde aux objecteurs de conscience les mêmes réparations qu'aux invalides militaires en cas de dommages physiques survenus durant le service de remplacement. Et en outre, la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques, de l'hospitalisation, etc... En attendant sans doute des distinctions honorifiques: l'Ordre de l'Incivisme, par exemple...

Je suis un homme d'opinion, pas de parti.

(Jean d'Ormesson)

Tout ce qui est exagéré est insignifiant.

(Talleyrand)

NEUFCHATEAU

Dimanche 28 avril 1985

CONGRES NATIONAL

du quarantième anniversaire de la création de la Fraternelle

PROGRAMME

- 9 h 15 Rassemblement place de l'Eglise
Messe
Homélie par M. le Doyen Rollin
- 10 h 15 Formation du cortège et défilé devant les autorités
(Courte distance à parcourir: $\pm$ 5 minutes)
Pas de femmes ou d'enfants dans les rangs.
- 10 h 30 Hommage au Monument aux morts de la ville
- 10 h 45 Au Centre culturel:
ASSEMBLEE GENERALE
- 13 h Salle du Marché couvert:
Déjeuner

menu

Apéritif (servi à table)
Assiette ardennaise
(Pâté de gibier, jambon cru, crudités, petits fruits)
Crème vert pré
Poularde aux champignons crévés, pommes persillées
Gâteau à la crème fraîche
Café
Une demi-bouteille de vin par personne

Prix, tout compris: 700 F

Un bar, à prix raisonnables, fonctionnera dans une salle annexe.

Instructions:

1. Aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.
2. Arrivée des véhicules place de l'Eglise. Toilettes à gauche et au fond de la place.
3. Un délégué remettra à chaque conducteur de car les indications pour le prochain stationnement.
4. Inscriptions:
Uniquement dans les sections, pour le 10 avril au plus tard.
Paiements par les sections au CCP 000-0715193-12: Fraternelle des Chasseurs Ardennais c/o Théo Ledent, rue de Saint-Pierre 11. 6600 Libramont.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (Article 30 des statuts).

Tous les Anciens en béret vert.
On peut s'en procurer dans les sections.

Gilbert KIRSCHEN

L'EDUCATION D'UN PRINCE

Entretiens avec le Roi Léopold III

Didier Hatier
Rue A. Labarre 18
1050 Bruxelles

160 pp. 395 FB

Ah! le beau livre que voilà: instructif, attachant, édifiant, émouvant. A la fin de 1976, le Roi Léopold accordait une dizaine d'entretiens à Gilbert Kirschchen, consacrés à son éducation et à sa formation. Toutefois, le Roi, toujours fidèle à la réserve qu'il s'est héroïquement imposée à partir de 1950, décida que le texte ne serait pas publié de son vivant.

L'auteur, artilleur en mai 1940, passé en Grande-Bretagne, a été officier à la compagnie belge de parachutistes SAS et a dirigé, à ce titre, deux opérations en 1944-1945, l'une en France et l'autre près d'Arnhem. Ancien bâtonnier de Bruxelles, il est doyen de l'Ordre des avocats belges.

L'ouvrage débute par un «pèlerinage aux sources», c'est-à-dire aux débuts de notre Dynastie et où Léopold III parle surtout de Léopold I^{er}, de son amour pour sa première épouse, dont il pleura la perte prématurée jusqu'à son dernier souffle et auprès de laquelle il eût voulu être inhumé. «Ce vœu» ajouta le Roi... «ne put être exaucé; jusque dans la tombe, les rois sont moins libres que les simples citoyens. Ils appartiennent à l'Etat.»

Suit alors un récit des jeunes années du prince, parsemé d'anecdotes et d'observations. Il ne rencontra que deux fois son grand-oncle Léopold II, pour s'entendre dire: «Il faut être sage et bien manger». Léopold garde de beaux souvenirs de ses séjours aux Amersois, propriété de son grand-père le comte de Flandre.

Suit un chapitre essentiel: «Un adolescent devant la guerre». Le prince avait douze ans en août 1914. Il s'en fut d'abord à Anvers avec sa famille, mais la ville étant menacée, le Roi Albert envoya ses enfants en Angleterre. Au moment du départ, son père, envisageant l'hypothèse de sa disparition, le prit à l'écart et prononça une phrase qui allait prendre une signification capitale pour l'avenir du jeune prince: «TU VEILLERAS SUR L'ARMEE. IL FAUT QUE LA BELGIQUE AIT TOUJOURS UNE BONNE ARMEE.»

En décembre 1914, Léopold rejoignit ses parents à La Panne et y partagea leur vie, prenant chaque matin le petit déjeuner avec son père, le plus souvent en présence de son conseiller militaire, le commandant Galet, et où l'on faisait le point de la situation. «Mon père n'a jamais voulu se rendre à Sainte-Adresse ou au Havre», rencontrant ses ministres à La Panne, et le prince les y voyait. Il «avait d'ailleurs pris pour principe de ne pas quitter le territoire belge. Déjà agacé par les intrigues

du milieu politique, il était confondu par les rêves annexionnistes de certains hommes politiques ou de journalistes dont l'enthousiasme guerrier augmentait en proportion directe de leur éloignement du front». Plus loin, Léopold III souligne que son père a toujours refusé de se rendre à Eupen-Malmédy, dont il réprouvait l'annexion.

Une grande date, le 5 avril 1915: le Roi Albert décide d'inscrire son fils «à la suite» au 12^e de Ligne. «Je suis encore fier aujourd'hui d'avoir ainsi marché vingt kilomètres, avec la capote, le sac et le fusil. A quatorze ans!» Et plus loin:

«L'armée ne sera jamais à mes yeux une entité abstraite dont j'ordonnerais le sacrifice pour une question de prestige ou pour un mobile politique... Aucun historien, aucun critique militaire ne soutient qu'en prolongant le combat pendant 24 ou 48 heures l'armée belge aurait modifié quoi que ce soit à l'issue d'une bataille déjà perdue. Par contre cette vaine poursuite des hostilités aurait entraîné des milliers de victimes dans les rangs de l'armée, et aussi parmi une population civile grossie par des centaines de milliers de réfugiés.

J'assume donc l'entière responsabilité de la cessation des combats et rien de ce qui m'est advenu dans la suite ne m'a fait regretter cette décision». Plus loin, le Roi Léopold dit: «L'attitude de mon père pendant la guerre fut réservée; il aurait volontiers accepté une paix blanche, sans vainqueurs ni vaincus, mais qui aurait épargné des millions de vies humaines».

Une large place est consacrée aux études et voyages du prince-héritier, plus particulièrement au Congo. Puis, vient le dernier chapitre intitulé «La figure du père». Mon père ne me tenait pas au courant, régulièrement tout au moins, des problèmes de politique étrangère ou intérieure. Mais... il s'est beaucoup soucié de mon éducation... Il semble que le Roi Albert ait tenu surtout à mettre d'abord son fils en mesure d'assumer le commandement de l'armée, qui est un privilège du souverain et qu'il ait remis à plus tard son... éducation politique. Il pouvait légitimement estimer qu'il aurait le temps de la faire: il n'avait que cinquante-huit ans quand il disparut prématurément.

L'ouvrage contient des fac-similés de lettres touchantes échangées entre le Roi Albert et la Reine Elisabeth et leur fils aîné, ainsi que beaucoup de photographies.

A.H.

Henri BERNARD
Roger GHEYSENS

La Bataille d'Ardenne

L'ultime Blitzkrieg de Hitler

189 pp. - 395 FB
Editions Duculot, Gembloux

Deux éminents historiens se sont attachés à écrire un ouvrage de référence sur ce qui restera une des grandes batailles de l'Histoire: le colonel e.r. Henri Bernard, professeur émérite à l'IRM et Roger Gheysens, historien de la seconde guerre mondiale.

Plutôt que de se lancer dans le détail d'opérations, souvent difficile à saisir, et plus encore à résumer dans cette présentation, ils ont ajouté aux mouvements des troupes, des considérations sur les motifs et les conditions de cette offensive, dernier sursaut de Hitler et de la Wehrmacht.

Ils rendent aussi hommage aux soldats américains, en écrivant notamment dans l'«Avant-Propos»:

«Puisse la jeunesse de France et de Belgique se souvenir que si elles respirent aujourd'hui un air libre sur un sol libre, c'est parce que, par deux fois en vingt-six ans, les fils des Etats-Unis sont venus combattre dans notre vieux continent et que leurs cimetières jalonnent les étapes de nos libérations.»

Ils n'oublient cependant pas d'associer les troupes britanniques et belges, ainsi que les membres de la Résistance, qui contribuèrent, parfois modestement, à aider les Américains, et, enfin, les populations civiles et les villages martyrs qui payèrent le dernier prix de notre liberté retrouvée.

Major Emile ENGELS

La Bataille des Ardennes

Le choc des armées

Didier Hatier
105 pp. - 250 FB

Emile Engels, qui fut longtemps un 1^{er} ChA, puis commandant en second du 3^e ChA et maintenant adjoint au commandant de la province de Luxembourg, est très certainement un des meilleurs connaisseurs sur le terrain de la «Bataille des Ardennes». Parallèle aux émissions qu'a diffusées la RTB jusqu'à la mi-janvier, son ouvrage relate de façon systématique le déroulement des opérations, unité par unité, tant du côté allemand que du côté allié.

Le texte est agrémenté de cartes juxtaposées, qui permettent de saisir fort bien la situation sur le terrain, et aussi de nombre de photographies d'époque ou d'autres plus récentes présentant les principaux acteurs de la bataille.

BATAILLE(S) D'ARDENNE
ou
BATAILLE(S) DES ARDENNES?

Quel est le titre approprié pour la grande bataille qui s'est déroulée en Ardenne au cours des mois de décembre 1944 et janvier 1945? Pour le grand public, demeure l'appellation fort inexacte de «Offensive von Rundstedt». En effet, ce maréchal était le commandant en chef de tout le front ouest alors que le véritable chef de l'opération fut le maréchal Model, un fidèle de Hitler. Ses fers de lance: au nord, la 6^e Panzerarmee, commandée par Sepp Dietrich; objectif: Anvers par Liège. Au centre, la 5^e Panzer, aux ordres du général Hasso von Manteuffel; de Huy à Givet avec pour objectif Bruxelles. La 7^e Armée vers Luxembourg.

Les Américains ont réglé le problème à leur façon. Pour eux, il s'agit de la «Battle of the Bulge» (La bataille du Saillon). Jusqu'ici, pour les historiens, l'appellation «Bataille des Ardennes» a été adoptée. A mon avis, on devrait prendre la dénomination «Bataille d'Ardenne» pour des raisons de géographie. Mais...

Définition du Grand Robert: ARDENNE: «Région de Belgique, de France (Département des Ardennes) et du Grand-Duché de Luxembourg s'étendant sur plus de 10.000 km²...». En fait, cette région naturelle (ou géographique) est nettement moins importante que le massif géologique ardennais qui va de la Sambre et de la Meuse jusqu'en Allemagne, au GDL et en France. La dénomination «Ardennes» ne peut s'appliquer officiellement qu'au département français du même nom. Toutefois, on est bien forcé de reconnaître que jusqu'à présent, tous les historiens ont adopté la dénomination «Bataille des Ardennes» pour celles d'août 1914, mai 1940 et décembre 1944 - janvier 1945.

Le colonel Bernard a raison, et je suis depuis longtemps de son avis, mais la tradition nous donne tort.

Je suis amené à présenter avec quelque retard les trois livres ci-après, l'ordre de parution des numéros de notre bulletin ayant été perturbé par la 50^e anniversaire, et le dernier ayant paru en octobre 1984.

Des Chasseurs Ardennais dans la Bataille

Les deux ouvrages précités soulignent l'aide importante et efficace apportée aux troupes britanniques, dans la région de Dinant, par un Chasseur Ardennais bien connu, le baron Jacques de Villenfagne de Sorinnes.

Voici Emile Engels:

«... Deux résistants belges, le baron Jacques de Villenfagne de Sorinnes et Philippe le Hardy de Beaulieu effectuent une patrouille de reconnaissance au profit des troupes britanniques. Ils leur signalent les concentrations ennemies et les points clés du terrain.»

Henri Bernard et Roger Gheysens:

«Deux anciens de l'Armée secrète, Jacques de Villenfagne de Sorinnes et Philippe le Hardy de Beaulieu, après avoir renseigné la 29^e brigade britannique sur l'importance des forces allemandes et leur densité dans la région de Celles, Foix-Notre-Dame, guideront le 27 décembre des groupes de

chars de cette brigade, par de petits chemins de forêt, vers une position dominante d'où une partie de la 2^e Panzerdivision allemande sera prise à contre-pied.»

Le journal «VERS L'AVENIR» a consacré une page, dans son numéro du 26 décembre 1984, à cet épisode, avec un portrait attachant du capitaine de Villenfagne.

H. Bernard et R. Gheysens évoquent aussi l'action de notre ami et premier vice-président national, Joseph André, brillant combattant de Vielsalm et de Vinkt en 1940, résistant exceptionnel et volontaire de guerre en 1944, et ce, en se basant sur l'ouvrage du général Champion «Chronique des 53.000»:

«L'un des animateurs du maquis de Bois-Saint-Jean, près de Wibrin, Joseph André réunit tout ce qu'il peut des hommes de son maquis et se remettra avec eux à la disposition des Américains, à Houffalize d'abord, puis à La Roche.»

Maurice DELAVAL

SAINT-VITH
au cours de
l'ultime Blitzkrieg
de Hitler

Editions J.A.C. Vielsalm
400 pp. + des cartes
et nombreuses illustrations
950 F + 50 F

(frais d'envoi: CCP 000-1498161-93)
de Jacques ANDRIANNE
avenue de la Salm 14, 6690 Vielsalm

Un habitant de Vielsalm, Maurice Delaval, auteur déjà en 1953 d'un livre intitulé «G.I Joe plaide non coupable», présente, cette fois, un volumineux ouvrage comportant principalement de nombreux témoignages d'acteurs de la Bataille des Ardennes, répertoriés au jour le jour du 16 décembre 1944 au 29 janvier 1945. Ce qui a nécessité un effort particulier de multiples traductions en français. M^{me} Delaval a assisté grandement son mari.

L'auteur s'est refusé, contrairement à un grand nombre d'historiens, de se braver sur Bastogne. Il y eut aussi des actions de divers groupes isolés mais, surtout, l'extraordinaire opération défensive de Saint-Vith, qui, selon les Allemands, joua un rôle capital dans la décision finale. Tel est notamment l'avis du général Hasso von Manteuffel, commandant de la 5^e Panzer, et je l'ai personnellement entendu le déclarer à l'Ecole des Troupes blindées à Stockholm, en 1976, lors de l'adieu aux armes du général Bergliez. (Il m'a fait part aussi de sa vive admiration pour les Chasseurs Ardennais). Le combat de Saint-Vith illustre la première résistance victorieuse d'une action défensive d'une grande unité blindée, la 7^e Armored Division du général Robert W. Hasbrouck. Un autre général allemand, Carl Wagener a dit, de son côté: «La prise de Bastogne était accessoire, mais il en allait autrement de Saint-Vith: cette ville devait être prise.»

Les multiples déclarations faites au jour le jour émanent surtout des plus grands chefs militaires allemands et alliés, mais aussi ce subalterne.

Les chefs américains ne portaient guère Montgommery dans leur cœur...

A.H.

Voir la fin
de cette rubrique
en page 30



3. CHASSEURS ARDENNAIS

ACTIVITES PRINCIPALES

- 20 septembre 1984: Par une belle journée, remise des hures aux PI Ecl et Mor 4^{re} 2.
- 3 au 10 octobre 1984: Garde à Tihange assurée par le PI Ecl.
- 22 au 26 octobre 1984: Exercice Hovering du 1 Para qui s'est installé au Bonafra. Le Bn (—) a participé à l'exercice et a pu utiliser des hélicoptères UK (PUMA) ou GE (UH 1-D). Pour beaucoup de soldats, ce fut un premier baptême de l'air.
- 26 octobre 1984: Journée de la Force Terrestre à Bruxelles avec participation du drapeau et d'un détachement sous les ordres du Cdt Marlaix. L'ensemble des troupes était aux ordres du Lt Col BEM Ferraro, Comd du 1 ChA.

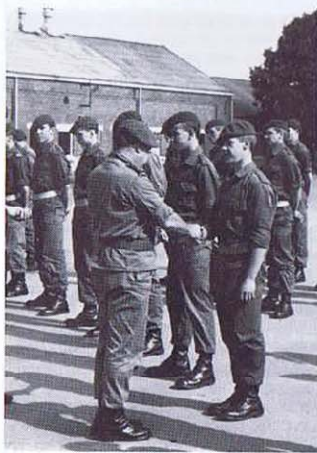


La stèle du Sgt Ratz.

- 29 octobre 1984: A 17 h, sur le parade Ground du Quartier, trébuchante prise d'armes pour la Commémoration de la bataille de l'Yser. Une délégation de la Fraternelle 3 ChA de Vielsalm avec MM. Catin, président, Lamy, Hanneuse, Goosse et Dumont assistait à la cérémonie de même que M^{me} Hellman de la famille Ratz. Le chef de Corps prononça une courte allocution pour expliquer à la troupe la signification de la cérémonie. Après lecture du récit de la mort du Sgt Fourrier Ratz, le Lt Col BEM Mathen, accompagné par M. Catin et M^{me} Hellman, déposèrent des fleurs au pied de la stèle. Après la parade, un repas spécial a été servi à la troupe à l'occasion de la Saint-Hubert, patron des Chasseurs.
- 3 novembre 1984: A l'invitation du baron Janssen, une délégation du Bn a assisté à la Messe de la Saint-Hubert ainsi qu'à la bénédiction de la meute du Rallye de Vielsalm et la bénédiction de la forêt à la zone d'accueil de BECHEFA.

- 4 novembre 1984: Cérémonies du Relais Sacré à Vielsalm - Salmchâteau - Beho - Gouvy - Chérain avec le Comd 3 ChA et l'Adjt de Corps.
- 9 novembre 1984: Le Bal de la Dynastie a eu lieu dans les salons du Mess des Officiers. A leur arrivée, les invités ont été accueillis par un groupe de prestigieux sonneurs de Débûché de Vielsalm sous la conduite de M. Emile Goosse bien connu de tous les anciens des Regt ChA.
- 11 novembre 1984: A l'invitation des Ediles et des Anciens Combattants de Vielsalm, une délégation du 3 ChA conduite par le Lt Col BEM Mathen a participé à la messe en l'église décanale puis a défilé dans les rues de la localité avec dépôts de fleurs aux différents monuments aux morts.
- 12-13-14 novembre 1984: Repas de Corps pour les Officiers, Sous-Officiers et volontaires. Un message de fidélité a été adressé à S.M. le Roi.
- 15 novembre 1984: Te Deum en l'église décanale de Vielsalm avec une nombreuse participation de militaires et de civils. A l'issue du Te Deum, le 3 ChA a accueilli tous les participants au Mess des Officiers pour un vin d'honneur.
- 26 novembre au 7 décembre 1984: Le 3 ChA (—) est en période de Camp à Eisenborn. Pendant cette période, le Bn a accueilli un team du 10th Bn Special Forces venu de Bad Toll en Bavière.

Ce détachement sous la conduite du Lt Lacoma, bien connu de tous depuis notre exercice Cesling 84, s'est rapidement intégré aux différentes activités.



Nos soldats ont eu l'occasion de tirer au fusil M 16, à l'AK 47 (bien connu des Palestiniens!), à la grenade explosive à fusil, au fonctionnement de la mine US Claymore.

Les PI ont de plus participé à différents exercices et raids qui complètent leur formation d'unité de Défense de Territoire. En effet, vivre avec des «braconniers» amis permet d'assimiler leurs tactiques et techniques... et au besoin de capturer avec plus de maîtrise les «braconniers» ennemis!

- 12 décembre 1984: Saint-Nicolas a rendu visite à tous les enfants du 3 ChA et à ceux des Gendarmes de la Bde de Vielsalm. Cette année encore, le 3 ChA a bénéficié du «sponsoring» de la Fraternelle 3 ChA Vielsalm que nous remercions de tout cœur pour ce geste de soutien.

LA VIE DU BATAILLON

ARRIVEES

- 17 oct.: Cpl VM Simons, venu du 1 Bn Para.
- 22 oct.: Sdt VM Peters, venu du CI N° 1.
- 22 oct.: Sdt VM Tilen, venu du CI N° 1.

DEPARTS

- 19 nov.: Capt Gobbe, passé à 4 (BE) PI Div Dep St-Vith. — Cpl VM Michaux, passé à Sv Ter Landen.

NOMINATIONS

- 26 sept.: Adjt Lamy, F., au grade d'Adjt Chef. — 1 Sgt Maj Toussaint, S., au grade d'Adjt. — Sgt Motte, G. et Monami, C., au grade de 1 Sgt.

- 27 sept.: Slt De Becker, R., au grade de Lieutenant dans le Corps de l'Infanterie. — Slt Troupin, J.-P., au grade de Lieutenant dans le Corps d'Infanterie.

- 1^{er} déc.: Adjt CCR De Clippelle, C., au grade de Slt de Rés. dans le Corps de l'Infanterie.

CHEVRON D'ANCIENNETE

- 1^{er} sept.: Sgt Falque: 1^{er} chevron d'ancienneté. — 1 Sgt Monami, C., et Cpl Baert, G., 2^e chevron d'ancienneté.

COURS SUIVIS

- Cpl VC Barts, J.-M.: formation chauffage central basse pression.
- Sdt VM Verlaene, S.: formation B4 Mec tous Véh.
- Sdt VM Braux, B.: Opr RTF - Tg - TL.
- Cpl VM Samyn, M.: Opr RTF - AM - FM.

NAISSANCES

- Grégory chez le Cpl et M^{me} Georges le 10 sept. 1984.
 - Sabine chez le Cpl et M^{me} Simons le 9 nov. 1984.
- Félicitations aux heureux parents et bienvenue à ces petits «chasseurs».

VERSEMENTS DE SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice Social 1983-1984

Report du 30.9.1984	77.603
Anonyme, Limal (1)	1.000
Anonyme, Limal (2)	1.000
Marcel Darche	1.000
M ^{me} Aine Desilly, Masnuy-St-Pierre (en souvenir de Jules Desilly)	1.000
M ^{me} Gattez-Vacher, Bruxelles	250
A. André, Theux	100
Total au 31.10.1984	81.953

Exercice Social 1984-1985

Section du Brabant	5.000
Gras et Savoye S.A., Bruxelles	4.758
M ^{me} A. de Roo, Vinkt	2.000
M ^{me} Dombre-Damblon, Hamoir	1.000
E. Gribomont, Bastogne	1.000
Jean Guillaume, Arlon	1.000
Lobric Henri, Antoing	1.000
M ^{me} Joseph Schmitz, Arlon	1.000
Christian, Christine, Marc, Yves Tilen, Vielsalm	1.000
André Gatellier, Gilly	800
S/Sect on Molenbeek	500
Léopold Casseur, Braine-l'Alleud	500
M ^{me} Franz Dupont, Morlanwelz	500
Ernest Delays, Courrière	500
Le Briscard, Cercle F. Antoine, Griegnée	500
A. Medernach, Waterloo	500
Roger Stenuit, Lasne-Chapelle-St-Lambert	500
Jean Salieres, Bruxelles	500
E. Giboux, Bruxelles	500
Emile Riffart, St-Symphorien	500
L. Woot de Trixhe, Andenne	500
Maurice Mathias	320
André Simon, Hamois-en-Condroz	300
Abbé A. Baurnal, Châtelineau	300
Anonyme	300
De Schutter S.A., Anvers	300
Joseph Desstrument, Tourinnes-St-Lambert	300
M ^{me} Victor Gruslin, Ambly	300
Julie Floymon, Durbuy	300
E. Lenglet, Philippeville	300
A. Delavignette, Bruxelles	300
A. Genard, Mons	250
M ^{me} Vaillant, Namur	250
Léon Vaillant, Héviliers	250
M ^{me} Clément-Thonet, St-Servais	225
Eugène Ansay, Herbeumont	200
O. Dejardin, Etalle	200
M ^{me} Renard-Debrez, Hives - La Roche	200
F. Decoene-Bergisch, Gladbach (D)	200
André Brasseur, Habay-la-Neuve	150
M ^{me} Jean Lambé, Arlon	150
René André, Arlon	100
P. Delaet, Oteppe	100
A. Droeshaut, Bruxelles	100
Pascal Mercier, Lives-sur-Meuse	100
Marcel Woirin, Bertrix	100
Georges Lepage, Bertrix	100
C. Guilbert, Bruxelles	100
Michel Pocs, Watermael	100
A. Duval, Bruxelles	50
Paul Léonard, Evere	40
Total au 10.2.1985	30.043

LA VIE DE LA FRATERNELLE



Le magnifique dessin ci-dessus du Sanglier de Martelage est l'œuvre de notre camarade Charles Delaite de Redu, membre de la section de Saint-Hubert. Il a bien voulu le dédier au président national.

Une «Drève des Chasseurs Ardennais» à Habay-la-Neuve

Suite à l'entremise de notre camarade André Brasseur, la commune de Habay a décidé de donner le nom de «Drève des Chasseurs Ardennais» à l'allée de sapins conduisant au bâtiment d'accueil et à la «Mairie» dans le parc communal du Château à Habay-la-Neuve.

Nous remercions vivement les édiles habaysiens mais aussi notre ami Brasseur, sans qui...

La cérémonie d'inauguration, provisoirement prévue pour le 30 mars, a été reportée au 15 ou 16 juin, afin de lui donner plus de faste.

Les Chefs de Corps du 1 ChA

Dans son intéressante rétrospective «Il y a cinquante ans...», dont nous avons déjà parlé, Joss Heintz, au numéro du 11.2.1985 de «L'Avenir du Luxembourg», rappelle le décès, à une date non précisée de février 1935, du major Massonnet, qui reçut en septembre 1934, des mains du roi Léopold, le Drapeau du 1^{er} Chasseurs Ardennais et fut le premier chef de Corps du 1^{er} Détachement, puis Groupement mixte. Le colonel BEM Victor Descamps, qui avait été promu à ce grade le 26 décembre 1934, fut désigné, le 3 avril 1935, pour prendre le commandement du 1^{er} Groupement mixte, qui devint régiment le 24 mars 1937.

CALENDRIER (provisoire) 1985

21 mars	Vielsalm	Remise de commandement au 3 ChA et fastes
30 mars	Arlon	Réunion du conseil d'administration
28 avril	Neufchâteau	CONGRES NATIONAL du 40 ^e anniversaire de la Fraternelle
10 mai	Bodange	Cérémonies annuelles
11/12 mai	Gembloux et environs	Commémoration de la Bataille de mai 1940
19 mai	Vinkt	39 ^e Pelerinage
24 mai	Marche-en-Famenne	Fastes du 1 ChA et remise de commandement
31 mai	Arlon	Fête de l'Infanterie et Fastes de l'Ecole d'Infanterie
26/30 juin	Vielsalm	XIX ^e Marche du Souvenir et de l'Amitié

Le 45^e Anniversaire des Combats de la Sûre

UN APPEL DU CHEF DE CORPS DU 1^{er} ChA aux Anciens de Bodange, Martelange, Strainchamps et Wisembach

Chers Anciens,

1984 fut une année riche en manifestations commémoratives de tous genres qui s'inscrivaient soit dans le cadre du 40^e anniversaire de la Libération, soit dans celui du 50^e anniversaire de la remise des drapeaux aux unités de Chasseurs Ardennais.

L'année 1985 sera, pour nous Chasseurs Ardennais du 1^{er} Régiment, également une année du souvenir au cours de laquelle nous célébrerons le 45^e anniversaire des combats de la Sûre: Strainchamps, Bodange, Wisembach, Martelange. Le 24 mai prochain, à l'occasion de nos Fastes Régimentaires, nous voudrions rendre un hommage particulier à tous ceux qui en ce mois de mai 1940 se montrèrent d'emblée dignes de leurs anciens en s'acquittant avec hargne et ténacité de toutes les missions reçues. Nous commencerons cette journée par une brève cérémonie au monument de Bodange. Au cours de cette manifestation, un flambeau sera allumé pour être amené jusqu'au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Nous nous proposons de porter cette flamme du souvenir de relais en relais par des équipes de Chasseurs Ardennais qui couvriront la distance Bodange-Marche en courant.

Afin de pouvoir associer un maximum d'Anciens des 4^e et 5^e Compagnies à cette cérémonie, nous leur demandons de nous faire connaître leur adresse actuelle ainsi que la compagnie et le peloton auxquels ils appartenaient. Nous leur saurions gré de faire parvenir ces renseignements au plus vite à l'Officier S1 du 1^{er} ChA - Camp Roi Albert - Marche-en-Famenne.

Un grand merci d'avance.

F. FERRARO
Col BEM
Comd 1 ChA

Le Général Chabotier, Commandant de l'Ecole royale militaire



(Photo SID)

Succédant au général-major R. Boudin, appelé à la retraite, le général-major Jean Chabotier est devenu, le 21 décembre 1984, le nouveau Commandant de l'Ecole royale militaire. La cérémonie était présidée par M. R. Vreven, ministre de la Défense nationale, et les plus hautes autorités militaires du pays étaient présentes. Il y avait aussi des Chasseurs Ardennais parmi les invités, dont notre président d'honneur, le général Champion et le président national.

Nous ne devons pas rappeler ici la carrière brillante du général Chabotier qui a été reconnu dans sa nouvelle fonction par le lieutenant général Gysemberg, Chef d'Etat-Major général.

Au cours de la même cérémonie, les diplômes de sous-lieutenants ont été remis aux élèves des 134^e promotion polytechnique, 120^e promotion Toutes Armes et 22^e promotion Ingénieurs industriels.

Journée de la Force terrestre 1985 à Beverlo

La Journée de la Force terrestre sera célébrée en 1985 avec un lustre particulier, dans le cadre du 150^e anniversaire du Camp de Beverlo. Le programme qui se déroulera à Bourg-Léopold comprendra notamment:

- Une cérémonie le 21 septembre, au cours de laquelle la 1^{re} Brigade d'Infanterie blindée défilera avec ses véhicules.
- Démonstrations et shows exécutés par différentes unités de la FT.
- Journées «Portes ouvertes» dans tous les quartiers du camp les 21 et 22 septembre.

Promotions à l'Armée

Parmi les promotions trimestrielles intervenues au sein de l'Armée, à la date du 26 décembre 1985, nous avons notamment relevé les suivantes:

- Au grade de colonel, le lieutenant-colonel BEM A. Ferraro, commandant du 1^{er} Chasseurs Ardennais;
- Au grade de lieutenant-colonel, le major BEM J.P. Stovelinck, fils de feu le lt-col Stovelinck, ancien du 3 ChA.
- Au grade de médecin-major, les médecins-commandants J. Stephany, fils du général e.r. A. Stephany et P. Roman, fils de feu le lieutenant général Roman.

Toutes nos félicitations.

Dans le Haut-Commandement de l'Armée

- Le 7 décembre 1984, le général-major J. Chabotier a remis le commandement de la 16^e Division au général-major A. Vanderhaeghen.
- Le général-major W. Demesmaeker, devenu officier général adjoint au commandant en chef des Forces belges en Allemagne et du 1 (BE) Corps.
- Le général-major L. Verstraeten (promu à ce grade le 26.12.1984), aide de camp du Roi, a succédé au général Demesmaeker en tant que commandant de la Division Instruction des Forces de l'Intérieur.

Le retour du Bon Cy à Vielsalm en janvier 1935

Dans sa chronique mensuelle «Il y a cinquante ans...», parue le 28.1.1985, «L'Avenir du Luxembourg» signale le retour à Vielsalm du bataillon cycliste du 3 ChA, qui cantonnait à Elsenborn, ses installations dans la nouvelle caserne n'étant pas terminées en septembre 1934.

In Memoriam Madame Albert Guérissé

Nous avons été peinés d'apprendre le décès, survenu le 9 janvier à Braine-l'Alleud, de Mme Albert Guérissé, née Sylvia Cooper-Smith. A défaut d'avoir pu assister aux obsèques, qui se sont déroulées dans l'intimité, nous avons adressé un message de sympathie à notre éminent membre d'honneur, le général-major médecin e.r., Chevalier Guérissé, plus connu dans la Résistance sous son nom de guerre «Pat O'Leary». Il nous a remercié «avec émotion, bien fraternellement et de tout cœur».

Georges et Yvonne Neyens

Le 23 novembre 1984, est décédé à Forest-Bruxelles, notre ami Georges Neyens, directeur général honoraire au ministère des Finances, qui avait été officier de réserve aux Chasseurs Ardennais. Le 27 décembre, mourait à son tour, à l'issue d'une longue maladie, sa sœur Henriette-Yvonne Neyens, épouse J. Wirtz. Yvonne Neyens avait été à Arlon, dans l'entre-deux-guerres, une actrice de théâtre amateur très talentueuse.

Nous renouvelons nos condoléances aux familles éprouvées.

L'aumônier Valentin-Rickal

Le Père franciscain Valentin-Jacques Rickal, natif de La Roche-en-Ardenne, est décédé à Manage le 20 janvier dernier. Il était arrivé à Flawinne, en août 1939, revêtu de sa robe de bure et pieds nus dans ses sandales, désigné comme aumônier du 1^{er} bataillon du 4^e Chasseurs Ardennais. On lui a d'abord fait porter une tenue mal ajustée du super-plouc. Il s'est rapidement... adapté à la condition militaire, notamment sous la conduite du lieutenant-médecin Charles Leclercq, de Bastogne, dont il est devenu le compagnon inséparable. Nous en avons fait rapidement un bon camarade militaire, en tout bien tout honneur, bien sûr. Il fut aumônier au secteur V zone V de l'A.S., puis au 16^e Bataillon de Fusiliers. Ses obsèques ont eu lieu à La Roche.

Un projet de pèlerinage à Lourdes

Notre ami Alphonse Collette, secrétaire de la section d'Arlon, projette d'organiser un pèlerinage de cinq jours à Lourdes, en septembre prochain, à condition de réunir un nombre suffisant de participants.

Il serait réservé à des membres de la Fraternelle, de toutes catégories. Le prix par personne, tout compris, en pension complète, comprenant le voyage en avion, la TVA, chambres avec bain ou douche en hôtel de 1^{re} classe, les assurances bagages, malades, accidents, rapatriement et annulation s'élèverait à 13.950 F. Le prix global vaut pour chambres occupées par deux personnes. Il y aurait un supplément de ± 1.700 F pour chambre occupée par une seule personne. Les excursions régionales viendraient en sus du prix global. Enfin, un supplément de ± 500 F serait réclamé si un autocar devait effectuer le «ramassage» des pèlerins d'Arlon jusqu'à Bruxelles.

Les intéressés sont invités à prendre contact, par écrit, avec Alphonse Collette, avenue de la Libération 5, 6702 Artret - Tél. (063) 22 49 81.

LA MEUTE D'ATHUS ET NOTRE MONUMENT NATIONAL

Notre ami René GENTGEN, président de la sous-section de Martelange a reçu la lettre suivante dont nous avons respecté l'orthographe (!).

Jacques et Didier TRICOT
24, rue du Panorama
6790 ATHUS

Le 15 novembre 1984.

Monsieur GENTGEN,
Président
«Fraternelle Chasseurs Ardennais»
22, rue de l'Eglise
MARTEANGE.

Cher Monsieur,

Monsieur Léon Spoiderne nous a transmis une copie de la lettre que vous avez adressée le 17 octobre à Monsieur le président National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, à Bruxelles.

Cette lettre a bien sûr retenu toute notre attention, ainsi que d'ailleurs celle des responsables de la Meute d'Athus? Nous nous faisons les interprètes des chefs de ce camp pour vous dire tout notre étonnement, et même notre stupeur, en apprenant que suite à la lecture d'un article paru dans l'Avenir du Luxembourg le 3 octobre 84, ainsi que d'une photo faite au pied de votre monument, vous puissiez déduire que c'est la meute d'Athus qui a commis des dégradations au Monument National.

Le camp de la meute d'Athus s'est déroulé du 20 au 30 juillet à Fauvillers. Lors de ce camp, une journée de promenade a eu comme but le Monument de Martelange. A cette occasion, il a été expliqué le sens de ce monument, et le pourquoi. Ce monument n'a pas été pris d'assaut, bien au contraire, puisque le sens du

devoir y a été rappelé. Nous souhaiterions donc, avec les autres chefs de la meute, que vous cessiez de supposer que les dégradations soient l'œuvre des jeunes d'Athus et de leurs moniteurs.

A toutes fins utiles, nous vous signalons que plus de 25 camps ont eu lieu durant les grandes vacances, dans la région de Martelange.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos bons sentiments,

(s.) Didier Tricot, Jacques Tricot.

En vérité, ce document, confirmatif de la photo parue dans l'Avenir du Luxembourg, démontre que la Meute athusienne a tout fait pour infliger des détériorations à notre Monument national, encore qu'il nous soit impossible de prouver que celles que nous avons constatées lui soient imputables en tout ou partie.

Il n'est pas admissible que toute la Meute se soit installée, moniteurs compris, sur le piédestal, risquant de casser les carreaux de revêtement et d'infliger des griffures aux bas-reliefs de schiste. Il résulte aussi de la photo que nombre de participants ont grimpé sur le sanglier, au point qu'il est devenu invisible, ce qui est de nature à lui causer des éraflures, sinon des dégâts plus graves. Nous sommes surpris que des éducateurs ne s'en soient pas rendu compte, avant de rappeler «le sens du devoir»!

Les campings de Frahan

L'Exécutif régional wallon — qui n'en rate pas une — a décidé en décembre dernier de supprimer les campings de Frahan qui avaient été autorisés durant en 1956 et 1960. Le maintien de ces campings est cependant soutenu par la commune de Bouillon, dont fait aujourd'hui partie Frahan, la province de Luxembourg et une ASBL «Belcamp» qu'appuient des milliers de campeurs.

Déjà, en 1972, on avait refusé aux deux propriétaires le permis de camping mais la décision de fermeture n'a jamais été mise à exécution. Le litige est ancien. M. Wathelet, présumé Melchior tel un roi-mage, et qui n'est constitutionnellement pas «ministre» mais simplement chargé de l'aménagement du territoire au sein de l'Exécutif dit wallon, a beau faire des déclarations grandiloquentes: «Il est des sites sacrés auxquels il faut rendre leur noblesse, des paysages avec lesquels on a trop joué (sic). Assainir le site de Frahan nous a paru la meilleure gestion du patrimoine wallon» (resic). On pourrait lui rétorquer que l'on a trop... joué avec la noblesse et l'unité de la Belgique par une régionalisation imbécile, mais passons...

La mesure que l'on veut imposer ne tient pas compte des efforts et sacrifices consentis par ceux qui ont créé les campings, au prix de difficultés. L'un d'entre eux est un ancien Chasseur Ardennais, P.G. de cinq ans, qui, rentré de captivité malade, a essayé de reprendre la culture du tabac après sept trop longues années. Il n'en pouvait plus, ayant dû subir de longues hospitali-

sations. Comme le tourisme prenait le développement que l'on sait, avec sa femme et son jeune fils, il a songé à transformer en camping une prairie en bordure de la Se-mois. Il a reçu toutes les autorisations nécessaires du collège échevinal de la commune de Rochehaut. Suite notamment à des interventions de seconds résidents, qui voulaient la Semois pour eux seuls, on signifia un refus par un arrêté royal de 1972. Epuisé par la maladie et les tracasseries, notre brave camarade est décédé en 1976. Sa veuve et son fils ont relevé courageusement le défi et repris le combat. La commune de Bouillon et la députation permanente ont accepté une demande de nouveau permis, qui fut contré par l'Urbanisme... Survinrent alors les mêle-tout de l'Exécutif (sic) wallon.

Ajoutons que l'on pourrait aussi, en l'espèce, prendre en considération des éléments de reconnaissance nationale. Certes, des avis différents sont permis: d'une part, on peut estimer que les zones en cause doivent être protégées mais aussi penser le contraire. Ce qui ne va pas, c'est remettre en cause des situations existant depuis de longues années et retirer leur gagne-pain à des familles qui ont grandement mérité du pays. Mais, M. Wathelet, qui n'a que 36 ans, n'était pas né en 1940-1945 et ce qui compte pour le pâle Exécutif wallon, c'est de se faire remarquer à défaut d'être utile.

Bilan global au 31.10.1984

Situation au 31.10.1983	4.907.481
Recettes	+ 6.648.120
.....	11.555.601
Dépenses	- 6.076.891
Total au 31.10.1984	5.478.710
dont service social	442.003
Détails des avoirs	
Numéraire	154.069
Comptes chèques postaux	348.033
Comptes à vue banques	1.116.750
Livrets d'épargne	1.929.858
Titres	1.930.000
.....	5.478.710

Situation des effectifs clôturée au 31 décembre 1984

Sections	Total
Arlon	598
Athus	367
Bastogne	646
Bertrix	310
Bouillon	372
Brabant	552
Erezée	304
Etalle	283
Fiorenville	230
Houffalize	1.585
Huy	303
Liège	293
Marche-en-Famenne	339
Namur	296
Neufchâteau	414
Saint-Hubert	350
Vielsalm	676
Virton	165
1 ChA	998
10 Li	18
TOTAL	9.099

RAPPEL DU 4 ChA EN 1985

Le 8^e Régiment de province «Luxembourg» sera rappelé cette année au camp d'Elsenborn du lundi 6 au samedi 18 mai pour les officiers et sous-officiers, la troupe rejoignant le samedi 11 mai. Le 4 ChA, commandé par le lieutenant-colonel de réserve G. BATSELE, fait partie de ce régiment avec le 11 L, la 831^e Cie indép. Para-commando, la 841^e Cie Garde et la 851^e Cie Sv.

Signalons à cette occasion que le 30 septembre 1984, atteint par la limite d'âge, le Cdt(R) Maurice Dacremont, S3 du 4 ChA a quitté l'unité. Il était le plus ancien officier du régiment et son porte-drapeau depuis de longues années. Les officiers du 4 ChA lui ont exprimé leur gratitude lors d'un repas de corps en octobre 1984. Son successeur, en tant que S3, est le capitaine J.M. PAIROUX.

GAMINERIE MINISTERIELLE

A l'occasion d'une visite en Luxembourg, M. Mark Eyskens, ancien Premier ministre et actuel ministre des Affaires économiques, a accordé une interview à «LA HURE», organe trimestriel destiné aux Luxembourgeois d'origine, aux responsables politiques de la province, aux entreprises exportatrices et aux étudiants.

L'initiative émane du gouverneur de la province et le rédacteur en chef est son chef de cabinet.

L'entretien a été fort détendu, et l'on sait que les Eyskens père et fils adorent manier l'humour à leur manière.

Sous l'intertitre «Les souvenirs-gags de l'Armée», on a pu y lire le texte suivant:

Je ne suis pas chasseur; je ne suis pas pêcheur et je n'ai pas fait mon service militaire dans l'une des écoles d'Arlon; mais dans les transports à Louvain d'abord; l'époque où l'on faisait encore 18 mois; le jour de ma démobilisation, le Gouvernement a porté le service militaire à 15 mois... Partiellement, j'en ai fait aussi à Gand et à Bruges, place Dailly; dans mon unité d'origine à Héverlee, il y avait très peu d'officiers supérieurs; un colonel était Dieu le Père! Arrivé place Dailly, à chaque coin de couloir, il y avait une foule de généraux et il fallait constamment saluer; je me suis retrouvé là, avec Fernand Herman, l'ancien ministre des Affaires économiques, député européen aujourd'hui; il était arrivé là avant moi; quand entra, un jour, un planton, avec un immense pli, très urgent et très secret. Donne ça ici, fit-il, et il le jeta au-dessus d'une amorce où je voyais qu'il y avait un tas de cas plis qu'on ne regardait jamais. Et qu'on n'ouvrait jamais! On disait aussi qu'à côté de nous, c'était le «cerveau de l'Armée»; il y a donc, me disais-je, une équipe de chercheurs militaires qui développent l'armée secrète (N.D.L.R.: nous reproduisons le texte original mais nous supposons qu'il faudrait lire «l'arme secrète») de la Belgique! Après quelques jours, on m'avait mis au parfum! Il y avait donc des militaires qui développaient une stratégie de défense anti-atomique et anti-germes bactériologiques; et puis, une espèce de corset avec un machin en plomb, qui protégeait l'épine dorsale; enfin, on protégeait par du plomb

tous les organes vitaux, en cas d'attaque nucléaire!

Avec Herman, nous jouions aux échecs, en cachette; un jour, le major nous confia une étude inspirée par le général: c'était une analyse fonctionnelle des emplois à la place Dailly. Pendant plusieurs semaines, nous avons fait un inventaire et notre conclusion était qu'il y avait au moins un tiers des généraux, officiers supérieurs, de trop! Notre rapport de 20 pages monta à l'étage et, encadrant les 24 heures, nous avons reçu notre ordre de marche! On m'a renvoyé dans mon unité où je suis devenu commandant d'une compagnie d'analphabètes! Je ne savais pas que cela existait. Une expérience très valable. Finalement, j'ai été très content de mon service militaire et j'ai beaucoup de sympathie pour les militaires qui, dans notre Société, exercent un métier très, très ingrat. Les officiers supérieurs sont pratiquement tous de bons bilingues. C'est assez exceptionnel.

Tout cela n'est pas très sérieux, et même désobligeant pour l'Armée, surtout de la part d'un membre du gouvernement. En outre, l'histoire (!) des plis très urgents et secrets «qu'on ne regardait jamais. Et qu'on n'ouvrait jamais» qui est évidemment sortie de l'imagination de M. Eyskens, ne peut être vraie, ni véridique. A moins que M. Eyskens n'ait voulu jouer une bonne blague à son intervieweur.

Il ne faut pas être très au courant de ce qui se passe à l'Armée pour savoir que les plis y sont soumis à des règles très sévères sur les plans du marquage, de l'enregistrement et de la classification. Et aussi du transport. Qu'ils sont soumis, en outre, à des formalités et contrôles extrêmement stricts en matière de sécurité.

Il ne nous appartient pas de réagir autrement. Mais, le ministre de la Défense nationale a-t-il été mis au courant? Qu'a-t-il fait? Qu'en pensent les grands chefs de l'Armée? De toutes façons, de tels propos ne sont pas de nature à servir la réputation de l'Armée, ni, surtout, la considération que l'on souhaiterait avoir à l'égard des grands-petits hommes qui nous gouvernent.

LE DRAPEAU DE L'ARDEENNE

Le drapeau aux couleurs vert et rouge, et à hure d'or que nous avons lancé, en 1973, lors de notre premier congrès d'Athus, a réalisé une percée foudroyante. Il flotte maintenant un peu partout, non seulement en Ardenne, mais aussi à Namur, à Vinkt, à Schaerbeek, etc.

Cet emblème de l'Ardenne est maintenant disponible en trois formats et deux versions, avec choix d'une seule hure ou de deux hures. De plus, les armoiries comportent trois attaches supplémentaires, dont deux aux extrémités opposées au côté hampe et la troisième au milieu de la partie supérieure. Ainsi, plus de difficulté pour une fixation orthodoxe, c'est-à-dire: boutoir du sanglier vers la droite.

Tenant compte des hausses des matières et des salaires, les prix de vente suivants sont désormais d'application, port et TVA compris:

DIMENSIONS	UNE HURE	DEUX HURES
2,50 m x 1,50 m	1.600 F	1.700 F
2 m x 1,50 m	1.400 F	1.500 F
1,50 m x 1,10 m	1.200 F	—

Répetons que nous ne prenons aucun bénéfice.

Nous recommandons la formule de la hure unique pour simplifier le travail.

COMMANDES: dans les sections ou au trésorier national adjoint.

(Adresses en page 2)



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Promotion: Le Colonel BEM FERRARO

Parmi les promotions trimestrielles à la date du 26.12.1984, on relève celle au grade de colonel du lieutenant-colonel BEM FERRARO.

En remontant l'histoire des chasseurs ardennais, on constate que deux «full» colonels ont commandé le 1^{er} régiment de 1934 à 1940 (les colonels BEM Descamps et De Schepper). Ce dernier tombé glorieusement le 12 mai 1940.

Avant la guerre, les anciens se souviennent, les chasseurs ardennais étaient constitués en trois régiments, dédoublés lors de la mobilisation et formant deux divisions à partir de novembre 1939.

Après la guerre, le 19 mai 1946, fut reconstitué le «Bataillon des chasseurs ardennais» qui devint ensuite «1^{er} bataillon des chasseurs ardennais». Les chefs de corps (commandants de bataillons) qui se sont succédés étaient des lieutenants-colonels et un major.

Le colonel BEM Ferraro est donc le premier commandant de bataillon à avoir été promu au grade supérieur pendant sa période de commandement.

Parmi les anciens chefs de corps du 1 ChA encore en activité de service, on remarque le lieutenant général Liebens qui commande les Forces de l'intérieur, le général-major Chabotier l'Ecole Royale Militaire, le général-major Magon la première division, le colonel BEM Castermans la 7^e Brigade d'infanterie blindée à Marche-en-Famenne, le colonel Lefebvre et le



lieutenant-colonel BEM Dieu à de grands échelons de la défense nationale.

Nous félicitons vivement le colonel breveté d'état-major Ferraro.

M.L.



La Croix d'officier de l'Ordre de Léopold au Lt. Col. BEM FERRARO.



Le général-major Magon remet le trophée St. Hubert.

DANS LE CADRE DE RESERVE. UN CHASSEUR ARDENNAIS CHEZ LES COMMANDOS

A trente et un ans, le lieutenant de réserve 1 ChA Jean-Michel Henry, de Tournai, a obtenu le brevet «B» du Centre d'Entraînement des Commandos à l'issue du cours d'endurcissement qu'il a suivi du 8 au 26 octobre 1984.

A 31 ans, ce n'est pas vieux... mais pour un réserviste... il faut le faire.

Bravo, lieutenant Henry.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II à l'adjudant-chef Pierre Adam.

Nous le félicitons vivement.

NOMINATIONS

- Au grade de colonel, le lieutenant-colonel breveté d'état-major Ferraro.
- Au grade de lieutenant, les sous-lieutenants Steyaert et Daffé.
- Au grade de sous-lieutenant, le Slt Cé Macoir.
- Au grade d'adjudant-chef, l'adjudant Adam.
- Au grade de 1^{er} sergent-major, les 1 Sgt Dessy, Deryver, Devos.
- Au grade de 1^{er} sergent, les Sgt Waltzing, Wery, Defrance, Vandendaele, Poppe.

Nous les félicitons très vivement.

DEPARTS

- Le 1 Sgt Verjus au C Mob.
- L'adjudant Geurten à l'Ei.
- Le Med COR Lievens à l'EM Regt Para-Cdo.
- L'adjudant Waroquier à l'EM 7 Bde Inf Bl.

ARRIVEES

- Les sergents Ringoir, Winandy et Famerée de l'Ei.
- Le 1 Sgt Maj Lambot du CTM Zaire.
- Le Slt Fontaine du 1 Para.
- Le Med COR Toubid Legnière de l'ERSM.

HYMENEES

Se sont unis pour le meilleur et pour le pire:

- Le sdt Barbiau avec Isabelle Mauroy.
- Le sdt Vanmelkebeke avec Bernadette Evraert.
- Le Cpl Belle avec Fabienne Patty.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

NAISSANCES

- Vincent chez le caporal et Madame Mathieu.
- Alexia chez le soldat et Madame Netels.
- Morgane chez le 1 Sgt Maj et Madame Lambot.
- Geoffrey chez le soldat et Madame Hayez.
- Gabrielle chez le 1 Sgt Maj et Madame Deryver.
- Ludovic chez le soldat et Madame Lecarme.
- Greg chez le soldat et Madame Cnaepkens.
- Mathieu chez le caporal et Madame Lombaerts.

Nous félicitons vivement les heureux parents.

Le 1 ChA a fêté son patron, Saint Hubert

Le vendredi 23 novembre, les chasseurs ardennais du 1^{er} régiment ont fêté le Saint Hubert.

En raison des exigences du service, il n'a pas été possible de célébrer cette fête le jour prévu. En effet, les prestations diverses imposées à l'unité ont dû la faire reporter au 23.

La veille à 17 h 30, une messe chantée, rehaussée par la chorale de Marche-en-Famenne et de sonneurs de trompes de chasse, était célébrée en l'église St-Remacle par MM. le doyen Thiry et les aumôniers militaires Denne et De Coster.

Après le sermon de circonstance relatif à la vie ou la légende du grand saint, prononcé par M. l'aumônier Denne, il fut procédé à la bénédiction du pain que l'on distribua à la sortie de la messe.

Au bas du parvis de l'église et sous une pluie dense, la nouvelle mascotte fut bénie par l'aumônier. Mascotte bien docile qui n'a pas fait comme celle de l'an dernier, tourner le... dos à l'officiant!

Le lendemain à 9 h, une parade avait lieu sur la cour d'honneur à laquelle une vingtaine d'anciens chasseurs ardennais avaient été invités.

Des fleurs furent déposées au monument aux morts des 1 et 4 ChA par le lieutenant-colonel BEM Ferraro, le colonel en retraite Moiny, président de la section 1 ChA de la fraternelle et M. Pilot, président de la section de Marche.

Le colonel Moiny remit ensuite le trophée du meilleur challengeur au soldat Duchesne. Ce trophée est offert par la fraternelle après chaque compétition du challenge fusiliers d'assaut.

Il fut procédé à la remise de distinctions honorifiques. A défaut de supérieur disponible, c'est le commandant en second, le major Marchal, qui épingla au lieutenant-colonel BEM Ferraro la croix d'officier de l'ordre de Léopold. Le chef de Corps remit ensuite les palmes d'or de l'ordre de la Couronne au 1^{er} sergent Augustin, la médaille d'or de l'ordre de Léopold II au caporal-chef Renard et la décoration militaire de deuxième classe aux caporaux Bouché, Marloie et Marlière.

Le drapeau du régiment fut présenté aux jeunes miliciens de la 2^e compagnie.

Après la parade, commençaient les compétitions sportives qui se disputaient entre les 1^{re}, 2^e, 3^e compagnies, la compagnie état-major, le peloton éclaireurs et le peloton milan.

Le cross de masse, hors-d'œuvre de la journée, était suivi de l'armement, piste d'obstacles, course d'orientation, tir réduit, changement de pneus et une course relais.

A 13 h, un repas all ranks, fin et copieux, arrosé de vin, était servi dans les réfectoires. Pour les chasseurs ardennais, la Saint Hubert est une fête de famille, et c'est ainsi que tous les gradés participent au repas avec leurs soldats.

A 16 h 30, avait lieu la proclamation des résultats et la remise des prix.

Les anciens chefs de corps revenus pour la circonstance (les généraux-majors Chabctier et Magon, respectivement commandants de la 16^e division blindée et de la 1^{re} division d'infanterie), le colonel BEM Castermans, commandant la 7^e brigade d'infanterie blindée, le colonel Lefebvre, les colonels en retraite



Présentation du drapeau.



La piste d'obstacles.

Godet et Stenuit et le colonel Moiny, président de section, procédèrent à la remise des récompenses.

La 1^{re} compagnie remporte le cross annuel, le peloton éclaireurs, le cross du jour, la piste d'obstacles et la course d'orientation, le peloton milan le tir, la 3^e compagnie le démontage des pneus et la compagnie état-major la course relais.

Le trophée du recrutement, décerné à la compagnie qui a recruté le plus grand pourcentage de membres au profit de la fraternelle,

a été remporté par la 2^e compagnie. Le 1^{er} sergent-major Wuidar reçut le trophée du colonel Moiny.

En outre, le peloton éclaireurs remporte le trophée St-Hubert.

Après la remise des prix, ce fut l'inauguration du nouveau bar des volontaires de carrière! Madame Ferraro, marraine, coupa le ruban symbolique. Après les allocutions d'usage, les autorités ont signé le livre d'or.

M.L.

RESULTATS DES EPREUVES

	1 Cie		2 Cie		3 Cie		Cie EMS		PI Ecl		PI Milan	
	PI	Pt	PI	Pt	PI	Pt	PI	Pt	PI	Pt	PI	Pt
Cross	2	5	5	2	4	3	3	4	1	6	6	1
Armement	1	6	5	2	4	3	4	2	2	5	—	0
Piste d'obst	3	4	5	2	4	3	2	5	1	6	6	1
Orientation	5	2	3	4	2	5	6	1	1	6	4	3
Tir réduit	4	3	6	3	1	6	3	4	5	2	2	5
Changement pneus	6	1	4	3	1	6	3	4	5	2	2	5
Relais	5	2	3	4	2	5	1	6	4	3	6	1
Total	4	23	5	20	2	31	3	28	1	30	6	16



Inauguration du club V.C. «Le Marcassin».

LE CHALLENGE DE TIR BATAILLON DU 1 ChA

Parmi les spécialistes de la gachette au classement du meilleur tireur, nous avons remarqué: au GP, le lieutenant Magnette de la 2^e Cie et à la mitrailleuse l'adjudant Galderoux (Cie EMS).

Classement Vigneron			Classement GP			Classement général	
Cie	Points	Place	Cie	Points	Place	Points	Place
EMS	43,30	1	EMS	73,4	3	116,70	1
1 Cie	22,50	6	1 Cie	58,8	6	81,30	6
2 Cie	31,50	3	2 Cie	68,3	4	99,80	4
3 Cie	28,90	5	3 Cie	66,5	5	95,40	5
Eclaireurs	36,75	2	Eclaireurs	76,3	2	113,05	2
Milans	29,25	4	Milans	81,3	1	110,55	3

APPEL AUX ANCIENS DES COMPAGNIES DE MARCHÉ D'AFRIQUE 1960

Il y a 25 ans déjà que le 1^{er} Chasseurs Ardennais a délégué dans la lointaine Afrique trois compagnies de marche et un Etat-Major.

A cette occasion, le 1 ChA organisera le 1^{er} juin 1985 une journée du souvenir.

Anciens d'Afrique, nous faisons appel à toi en te demandant de fournir un maximum de renseignements au sujet de tes copains (Noms et prénoms, adresse civile ou militaire des gars de ta section ou de ton peloton).

Ces renseignements doivent parvenir à:

— Adjudant Colbrant C.
1 ChA ISC
Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne

Grâce à vos renseignements, nous espérons pouvoir contacter un maximum «d'Africains». Le programme des festivités vous sera communiqué en temps opportun.

ENCORE UNE FOIS POUR NE PAS L'OUBLIER

Début janvier, ceux qui n'étaient pas encore en règle de cotisation ont trouvé leur carte de membre dans leur boîte aux lettres.

A cet envoi étaient annexés un rappel et un bulletin de virement/versement.

La plupart se sont acquittés de cette petite formalité et nous les remercions pour leur fidélité. Il reste quelques retardataires qui, par oubli, ne se sont pas encore mis en règle.

Afin de ne pas devoir supprimer «Le Chasseur Ardennais» aux retardataires nous les prions de bien vouloir verser sans délai le montant de la cotisation (non pas à la section de Marche-en-Famenne ni au numéro de compte figurant en première page du bulletin, mais bien à la section 1 ChA N° 068-0627580-17 comme mentionné sur le bulletin de versement qui leur a été transmis ainsi qu'en page 2, en bas à droite du «Chasseur Ardennais» Section 1 ChA).

Nous faisons encore l'effort de leur faire parvenir le présent bulletin mais dès le 1^{er} avril (et ce n'est pas un poisson!), seuls les membres en règle de cotisation recevront notre périodique.

Chacun sait pourtant qu'il n'est pas possible d'expédier gratuitement notre revue. Le coût de l'imprimerie et les frais postaux deviennent un gouffre pour toutes les associations sans but lucratif.

Alors, un petit effort... moins de deux cents balles... et c'est O.K.!

Merci d'avance pour votre fidélité et votre compréhension.



Remise du trophée du recrutement de la Fraternelle du 1^{er} sergent-major WUIDAR de la 2^e Cie.

POUR LA TROISIEME FOIS, UN CHASSEUR ARDENNAIS A LA TETE DE LA 12^e BRIGADE D'INFANTERIE MOTORISEE

Le colonel André Lefebvre a repris le commandement de la 12^e brigade d'infanterie motorisée.

C'est le vendredi 25 janvier que le général-major Raes, commandant la division mobilisation, a procédé à la reconnaissance du nouveau commandant de la 12^e brigade.



La cérémonie a eu lieu à Marche-en-Famenne au Camp Roi Albert, garnison de la 7^{me} brigade d'infanterie blindée qui parraine la 12^e. Parmi les personnalités présentes, on remarque notamment les généraux-majors Raes, commandant la division mobilisation, Magon, commandant la 1^{re} division et Gus'n, inspecteur de la Force terrestre. Les colonels brevetés d'état-major Castemans, commandant la 7^{me} brigade d'infanterie blindée, Wolfs, chef d'état-major de la 1^{re} division et Bath, chef

Sa devise: Croire et agir

Elle a été créée comme unité d'active le 15 janvier 1952.

Suite à la suppression de la 4^e division dont elle faisait partie, elle est dissoute comme unité d'active en 1956. Elle passe à la réserve et dépend tantôt des forces de l'intérieur, tantôt des forces d'intervention. Elle porte successivement les appellations suivantes: 12^e groupement d'infanterie, 12^e brigade d'infanterie, 12^e brigade d'infanterie légère et enfin 12^e brigade d'infanterie motorisée depuis le 15 février 1972. C'est une grande unité activement de réserve. Elle a effectué des rappels avec troupes en 1957, 1961, 1963, 1971, 1973, 1975, 1977, 1980, 1983.

Elle a été successivement commandée par les colonels Schouvelier et Collet en tant qu'unité d'active et dans la réserve par le colonel BEM Parmentier 1961/1963, le colonel Boeykens 1963/1966, le colonel BEM Massart 1971/1974, le colonel Stenuit (ancien chef de corps du 1^{er} ChA) 1974/1976, le colonel BEM Chabotier (ancien chef de corps du 1^{er} ChA) 1976/1979, le colonel Bidlot 1979/1980 et le colonel Babette 1980/1985.

La 12^e brigade d'infanterie motorisée se compose de l'état-major de brigade et de la compagnie QG, le 2^e chasseurs ardennais, le 3^e chasseurs à pied, le 12^e escadron de reconnaissance, le 15^e bataillon d'artillerie, la 12^e compagnie JPK, la 12^e compagnie génie, la 12^e compagnie ravitaillement et transports, la 12^e compagnie matériel et la 12^e compagnie médicale.

A effectif complet, elle comprend 3400 hommes et environ 800 véhicules chenillés et à roues.

Elle dépend pour se mobiliser de la division mobilisation des forces de l'intérieur et, une fois constituée, elle passe aux ordres du commandant du 1^{er} BEI Corps en Allemagne.

d'état-major de la division mobilisation, le colonel e.r. Massart, ancien commandant de la 12^e brigade, le colonel e.r. Stenuit, ancien commandant de la 12^e brigade et ancien chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais. Après les remerciements d'usage prononcés par le colonel Babette, le général-major Raes prit la parole, remercia le colonel Babette et accueillit le colonel Lefebvre. Le commandant de la division mobilisation procéda ensuite à la reconnaissance du nouveau commandant de brigade.

Le colonel Lefebvre est très bien connu dans tous les milieux chasseurs ardennais puisqu'il est resté onze ans au 1^{er} ChA où il a exercé plusieurs fonctions dont notamment celles de commandant de compagnie, officier S3 et commandant en second. Revêtu du grade de major, il a quitté le 1^{er} ChA en 1972 pour y revenir prendre le commandement le 14 mai 1976. Grâce à son organisation minutieuse, le régiment a quitté sa garnison de Spich en RFA le 14 juillet 1978 pour venir s'installer dans le Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne. Il n'était encore qu'un vaste chantier.

Quand on a servi sous les ordres du colonel Lefebvre, on garde le souvenir d'un chef énergique et compétent dont la clairvoyance s'accompagne toujours d'un sens social extrêmement développé.

A l'issue de son commandement (20 octobre 1978), après avoir eu l'honneur de la visite de Sa Majesté le Roi, d'importantes charges lui sont confiées à la direction générale de l'infanterie puis au service général du personnel comme adjoint au chef du service administration du personnel officiers, et le 3 septembre 84 il assume la direction de ce service.

Le colonel Lefebvre a également exercé plusieurs fonctions dans les unités de réserve, et notamment celles de chef de Corps du 2^e Chasseurs Ardennais lors du rappel avec troupe en 1975 à Vogelsang.

Les bataillons ChA et leurs insignes

M. Jacques P. Champagne a publié, dans «Militaria Belgica», un intéressant article sur les insignes, créés après-guerre, pour les six bataillons de Chasseurs Ardennais.

Au Cercle arlonais de Bruxelles

Le 11 décembre dernier, le président national a été intronisé en tant que membre d'honneur du Cercle arlonais de Bruxelles, en même temps que d'autres personnalités, parmi lesquelles MM. Jean Gol, vice-premier ministre; Jacques Schepmans, rédacteur en chef du «Pourquoi Pas?», Raymond Schmit, commissaire de police en chef de la ville d'Arlon, Ingrid Lempeur, etc...

CRS

Le Centre de Recrutement et de Sélection (CRS), pour les candidats miliciens, a définitivement quitté le Petit-Château pour des bâtiments tout neufs, édifiés au Quartier reine Astrid, à proximité du nouvel hôpital militaire, à Neder-over-Heembeek. Tél. (02) 267 99 10.

A Namur: 2-XII-1985

Apothéose solennelle de l'année du cinquantenaire des Chasseurs ardennais

d'après ISY LALOUX (Journal V.A.)

Namur a servi de cadre, dimanche, à la journée de clôture de l'année du 50^e anniversaire de la création des unités de Chasseurs ardennais, qui repèrent leurs drapeaux des mains du jeune roi Léopold III, le 15 septembre 1934.

L'esprit de corps, la fierté et la discipline de ces fraternelles de Chasseurs ardennais sont remarquables et envies par d'autres fraternelles: le bérêt vert qui portait crânement les anciens chasseurs est une coiffure fraîche et impeccable et non une pièce de musée; manifestement, ces vétérans ont la conscience d'avoir appartenu à une unité d'élite, la première de l'armée belge d'avant quarante qui reçut sa coiffure propre et un emblème unique, celui du sanglier ardennais.

Les anciens Chasseurs se sont donc retrouvés dimanche, à 10 h 50, au nouvel Hôtel de ville de Namur, devant le mémorial aux Chasseurs ardennais et à l'annuaire divisionnaire des Chasseurs ardennais, cantonnés jadis à Namur.

Plusieurs dizaines de drapeaux, dont ceux des fraternelles de Chasseurs ardennais, sont groupés autour du mémorial; parmi les bérêts verts à la hure de sanglier ou aux canons croisés, une chèche écarlate du 8^e Zouave, qui partagea, à TEMPLoux, en mai 40, le calvaire des Chasseurs ardennais massacrés par les Stukas.

On note la présence de M. Jules Hendrick, député permanent, représentant le gouverneur de la province de Namur; M. Lucuy Chenoy, échevin, représentant le bourgmestre de Namur; le colonel Baudot, commandant militaire de la province; le sénateur Tiquin; M. Leymarie, consul honoraire de France à Namur; Hubert, président national de la fraternité des Chasseurs ardennais; le colonel B.E.M. Henriou, ancien chef de corps du 3^e Chasseurs ardennais; le lieutenant-colonel Pochet, chef de corps du 20^e A, héritier des traditions de l'artillerie des Chasseurs ardennais; M. Roger Pachot, président de l'Union nationale des anciens Zouaves; les dirigeants de nombreuses sections, dont M. Gilsoul, président de Namur. Celui-ci esquisse un historique du régiment d'artillerie des Chasseurs ardennais qui, créé à Arlon, s'installa à Namur, en 1936 et reçut son étendard des mains du roi Léopold, le 16 juillet 1939, sur la place Saint-Nicolas.

Le 27 avril 1940, ce régiment devenait le 20^e A et assurait l'appui de la 7^{me} division d'infanterie, en position défensive derrière le canal Albert.

Les 10 et 11 mai 1940, le 20^e A assurait toutes ses missions d'appui dans des conditions épouvantables, harcelé par les Stukas, les paras et l'infanterie allemands. Après deux jours de

combat, il s'était pratiquement consumé et était éliminé du champ de bataille.

C'est ensuite l'appel des 41 artilleurs tombés en 1940 et des 122 Chasseurs ardennais (parmi les 525 bérêts verts morts à l'époque), qui tombèrent dans la région de Namur, les 12 et 13 mai 1940.

On entend la marche des Chasseurs ardennais en rythme de deuil; la flamme du mémorial est rallumée par le lieutenant-colonel Pochet; des fleurs sont déposées par M. l'échevin Chenoy et par M. Hubert, président national des anciens Chasseurs ardennais. Le Last Post est égrené à la trompette.

On entend une sonnerie d'honneur de la chapelle Saint-Hubert, de Ciney. Les sonneurs de trompes, en impeccable livrée écarlate se retrouveront encore à l'entrée de l'église Saint-Joseph et feront vibrer les voûtes de la vieille église à plusieurs reprises durant l'office.

Entrée des drapeaux dans un ordre irréprochable. A ce moment éclate la marche des Chasseurs ardennais de Wilmet et du Fr. Vélage; les célèbres paroles ont été remarquablement harmonisées pour la chorale royale des Bardes de la Meuse qui en tire un effet remarquable. Les choristes de M. Jules Grapotte ont interprété, avec une chaude ampleur, la huitième messe en grégorien, avec des œuvres de L. Wilmet, César Franck, et Desmet pour terminer sur les fanfares triomphales de l'Alleluia de Haendel.

Le curé Barbier a accueilli les anciens Chasseurs avec sa traditionnelle cordialité et, à l'homélie, le R.P. Albert, ancien Chasseur et armurier du macuis, a souligné que les Chasseurs ardennais, jadis hommes de guerre par nécessité, n'ont jamais été moralement démobilisés. Rendant hommage à la belle interprétation de la marche des Chasseurs par les Bardes de la Meuse, le Père Albert souligne que les anciens Chasseurs doivent encore veiller sans repos sur la frontière de la dignité humaine, pour alerter l'univers contre les menaces de la haine et de la violence et aussi, chez nous, pour sauvegarder cette intégrité nationale pour laquelle tant d'anciens sont tombés.

Au moment des intentions, les Chasseurs ardennais namurois ont eu une pensée pour les 525 morts de la guerre, pour le roi Léopold III, leur ancien commandant en chef, pour la famille royale et pour les morts des autres régiments namurois, 13^e de Ligne, 2^e Chasseurs à cheval, artilleur de forteresse, soldats du

génie, et des services sanitaires et d'autres qu'ils côtoyaient avant 1940 dans cette église de garnison.

La chorale des «Bardes» a chanté une «Brazanconne» digne des journées de septembre 1830.

Ajoutons que le jeune trompette Vincent Antoine qui avait rehaussé le reste des cérémonies patriotiques, a interprété durant la messe, le choral de J.S. Bach «Jésus, que ma joie demeure», il était accompagné aux orgues par M. Zure.

L'ITE MISSA EST prononcée, chacune et chacun, sur le parvis de l'église, abordent leurs amis, les géniaques, les fliches jaunes et ceux du 13^{me}.

Ma's l'horaire a ses impératifs, le secrétaire et les commissaires veillent, car à Wépion en la salle «Les Bienvenues», attendent les quarante admirables jeunes archers namurois qui détaillent avec finesse, sous la direction de Mme BAUWENS, dont la patience n'a d'égale que la compétence, des opus de Mozart, Beethoven, Scarlatti, Nicolas Bosser et son inmanquable cortège «Li bia bouquet».

A 14 heures, deux cent dix convives sont en appétit lorsque Simon LOIR, Maître Queux, trônant devant ses fourneaux, lance l'irréversible appel «Madame est servie».

Ouf, nous sommes dans les temps et les services se succèdent.

Apéritif bourguignon — Fromage de Tête, Macédoine de Légumes — Poilage St Germain au lard fumé et «Croûtons» — Civel de Chevreuil Grand Veneur — Compote de Calville Buchettes — La Perle de nos vieilles cheminées — Salade Mixte — Délice de Savoie Crème et fruits — Moka

Puis, à 17 h 30, nouvel intermède, les «Bardes de la Meuse» conduits par leur chef préqualifié, offrent aux participants ravis leurs plus attachantes mélodies vocales, auxquelles succèdent un intermède improvisé, St. Nicolas — nous sommes le 2 décembre — qui présente au président national le soir de souffler les deux cents bougies que supporte le gâteau de Savoie aux fruits, à déguster par l'assemblée.

Journée réussie qui se termina tard dans la nuit, aux accents, oh combien compliqués, de notre accordéoniste attiré Daniel Chantraine qui, par notre Marche, entraîne une farandole endiablée, clôture de l'année du cinquantenaire à Namur.

COMMÉMORATION DU 45^e ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE GEMBOUX 1940

en présence de M. Alain Poher, Président du Sénat français

PROGRAMME

SAMEDI 11 MAI 1985

N.B. — Pour répondre aux vœux des Associations françaises d'Anciens combattants:

- Jusqu'à 17 h, liberté totale de visites pour ceux qui le désirent.
- 13 h: Accueil des Français au «French Inn» (ancien Hôtel de France), 85, avenue de la Faculté d'Agronomie, Gembloux.
- 14 h: En accord avec l'Office du Tourisme, visite des Serres de l'Institut Horticole de Grand-Manil et du Champ de Bataille.
- 17 h: Inauguration à Enage du «Chemin creux Capitaine Grudier». Ensuite, visite du Musée français de Cortil.
- 18 h: Messe des Français à Cortil. (Attention! Il n'y aura pas d'autre messe le dimanche).
- 20 h: Buffet froid à Gembloux (choix ultérieur de l'endroit selon les inscriptions souhaitées pour le 10 avril au plus tard).

DIMANCHE 12 MAI 1985

N.B. — Outre la présence de troupes, musique militaire..., la France sera représentée par M. Alain Poher; le Gouvernement belge sera également représenté, ainsi que les Gouvernements provinciaux.

(Hors programme: à Gembloux, à 9 h 30, accueil officiel des hautes Autorités par le Bourgmestre de Gembloux, chargé de les amener à la Nécropole de Chastre).

a) A Chastre: à la Nécropole Militaire Française.

- 9 h 15: Rassemblement (attention: un sens unique sera imposé à TOUS par la police communale).
- 9 h 30: Mise en place dans la Nécropole.
- de 9 h 45 à 10 h 30: Cérémonies officielles.

DEPART IMMEDIAT vers Gembloux.

b) A Gembloux: (en association avec d'autres groupements).

- 11 h 15: Cérémonie au Mémorial Aymes.
- 11 h 30: Défilé pédestre vers le Monument aux Héros de la place St-Jean, puis jusqu'au Foyer Culturel, place Arthur Lacroix.
- 12 h: Réception et Vin d'honneur au Foyer Culturel.
- 13 h 30: Banquet franco-belge (choix ultérieur du local...).
- Vers 18 h: Dislocation.

N.B.: Le 12 mai, deux Chasseurs Ardennais recevront la Médaille de Gembloux.

Inscriptions pour le buffet froid et le banquet, qui auront vraisemblablement lieu à l'Institut royal d'Horticulture de Gembloux, auprès du Secrétaire du Comité franco-belge, M. M. Rerson, avenue Jupiter 13, 5860 Chastre. Prix probables: respectivement 600 et 700 F.

Les uniformes des miliciens de la Force terrestre

Pour des raisons d'ordre budgétaire — on sait que l'Armée est fort affectée par les restrictions — les miliciens de la Force terrestre ne disposeront plus de tenue de sortie (service dress), ni d'imperméable. Mais, ils pourront quitter le quartier en tenue de combat, ce qui les rendra encore plus... conquérants.

En revanche, ils ne recevront plus de tenues ou de chaussures usagées. Ils emporteront, lors de leur démobilisation, des vêtements militaires, recevant une paire de godillots, une chemise-veste, un pantalon de toile, un pull-over et une veste de tenue de combat.

NDLR: Quand on a créé les Chasseurs Ardennais, et en vue de faciliter leur mobilisation rapide, on avait envisagé qu'ils emportent leur barda chez eux, à l'exception, toutefois des... armes, qui seraient déposées dans les brigades de gendarmerie.

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Nous ont quittés

- Alfred Herbin - 69 ans, de Halanzy. Campagne de 40 à la 2^e Cie du 1^{er} Régiment ChA. Invalide de guerre. Nous regrettons vivement de ne pas avoir assisté aux obsèques de ce camarade, n'ayant pas été avertis de ce décès.
- Georges Gusbin - 70 ans, commerçant en textiles bien connu d'Arlon. Campagne de 40 à la Cie Etat-Major du 1^{er} Régiment ChA - Prisonnier de Guerre.
- Joseph Printz - 73 ans, de Barnich-Autelbas. Campagne de 40 à la 1^{re} Cie du 4^e Régiment ChA. Prisonnier de guerre.
- Jean Pinck - 79 ans, d'Arlon - Volontaire de carrière au 1^{er} Bataillon des cyclistes frontière. - Campagne de 40 au 2^e Régiment ChA.
- Paul Walch - 66 ans, de Bontert - Campagne de 40 à la 10^e Cie du 1^{er} Régiment ChA.
- René Nilles - 69 ans, d'Arlon - Commandant e.r. - Campagne de 40 comme chef de peloton à la 5^e Cie du 4^e Régiment ChA - Prisonnier et invalide de guerre.
- Mme Anna Hirtz - 81 ans d'Arlon - Veuve de l'ancien adjudant au 10^e régiment de Ligne Nicolas Ensch, bien connu de tous les Chasseurs Ardennais.
- Paul Wibrin - 72 ans d'Arlon - Officier de réserve - Chef de peloton à la 3^e Cie du 1^{er} Régiment ChA - Prisonnier et invalide de guerre.

Distinctions honorifiques

Nous apprenons avec satisfaction que:

- le capitaine Henisill a été promu Chevalier de l'Ordre de la Couronne;
- l'adjudant Octave Dullière a été promu Chevalier de l'Ordre de Léopold II;
- l'adjudant Didier Charlier a reçu la médaille d'or de l'Ordre de Léopold II;
- le 1^{er} sergent major Detaillé a reçu la médaille militaire de 1^{re} classe;
- le capitaine Jacques Dechy a reçu la médaille d'argent de l'Ordre de Léopold II;
- le musicien Roger Zuinen a reçu la médaille militaire de 2^e classe;
- le musicien Aulhet est nommé musicien de carrière de 2^e classe.

Chaleureuses félicitations à nos décorés.

Mise à la retraite

Notre excellent ami, Adrien Brce d'Arlon, Chasseur Ardennais de la classe 1939, a été admis à la retraite, après une carrière de 36 années passée à l'Administration des Douanes.

Nous la lui souhaitons ainsi qu'à son épouse, longue, heureuse et sereine.

La Sainte-Cécile

Fidèle à la tradition, la musique des F.I. a offert un vin d'honneur à l'occasion de la fête de leur patronne Ste-Cécile. Un grand nombre de personnalités mili-

taires et civiles assistaient à cette réception dans une ambiance agréable, agrémentée bien sûr par l'exécution de plusieurs marches militaires.

Une pointe d'émotion et de tristesse cependant lorsque le sous-lieutenant Crépin, commandant la musique des F.I., après des paroles de bienvenue, nous annonçait qu'en fonction depuis le 1^{er} janvier 1984 seulement, il venait d'être appelé à prendre le commandement de la musique de la Force Aérienne.

Sous un déluge d'applaudissements, l'air résigné, il dirigea pour la dernière fois avec sa phalange la marche des Chasseurs Ardennais.

Nous souhaitons bonne chance au sous-lieutenant Crépin qui est et restera, nous l'espérons, membre de notre Fraternelle et le remercions du bon esprit qu'il a inculqué à la musique des F.I. pendant son trop bref passage.

C'est l'adjudant-chef Louis Quévy, sous-chef de musique principal, dont l'éloge n'est plus à faire, qui en reprendra la direction. «Notre» musique, nous le savons, est en de très bonnes mains.

Bilan de l'année 1984

Malgré une période difficile marquée par la maladie et le décès de son président, la demande de congé prolongé de son secrétaire, la démission pour raison de santé de son porte-drapeau fédéral, l'accident survenu au plus mauvais moment de son porte-drapeau régional, la section se porte bien. Toutes ces difficultés, grâce au dévouement de tous, ont été surmontées et n'ont pas entravé le déroulement harmonieux de toutes les activités.

La situation en effectifs au 31 octobre 1984 était de 598 membres en règle de cotisation contre 585 en 1983, soit une augmentation de 13 unités par rapport à l'exercice précédent et ce malgré les décès (9), les transferts (4) et malheureusement les refus (10) surtout des membres qui ont quitté Arlon et qui ne donnent plus signe de vie.

Les comptes vérifiés par Charles Grimonster et approuvés par le Président, se soldent cette année encore en boni. Toutes nos félicitations à Fernand Crochet pour la clarté et la bonne gestion de sa comptabilité.

Outre les activités mentionnées dans le précédent bulletin, une délégation avec 1 ou 2 drapeaux et dirigeants a assisté aux cérémonies suivantes:

- Le 19 octobre 1984: Fastes de la Gendarmerie.
- Le 4 novembre 1984: 52^e Relais Sacré. le matin: à Arlon - réception des flambeaux et dépôt de fleurs aux différents monuments aux morts de la ville; l'après-midi: à Martange - réception du flambeau de la province de Luxembourg et dépôt de fleurs au monument national des Chasseurs Ardennais.
- Le 11 novembre 1984: 66^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.
- Le 15 novembre 1984: Fête de la Dynastie et Te Deum.

soit à notre actif pour l'année écoulée, une quarantaine de participations à diverses cérémonies.

En résumé, un bilan positif qui laisse entrevoir l'avenir avec confiance.

Quelques dates à retenir

Le dimanche 28 avril: Congrès National à Neufchâteau.

Voir programme et détails en tête de ce bulletin. Comme chaque année, la section prendra à sa charge les frais de l'autocar.

Les participants, nous l'espérons, seront nombreux en l'honneur du 40^e anniversaire de la fondation de notre Fraternelle sont invités à s'inscrire en versant le prix du repas au C.C.P. 000-0980849-82 de la section d'Arlon - le plus rapidement possible.

Le vendredi 10 mai: Commémoration des combats de Bodange.

Des voitures seront à la disposition des camarades qui désirent y participer. Départ à 9 h devant l'ancienne gendarmerie. S'inscrire auprès du président (Tél. 22.20.93).

Le samedi 11 mai: A 18 h 30 en l'église St-Donat: messe pour les Chasseurs Ardennais - vivants et défunts - de la section d'Arlon ainsi que pour leur famille.

Le vendredi 31 mai: Fête de l'Infanterie et Fastes de l'Ecole d'Infanterie à Arlon.

Le samedi 15 juin: Excursion annuelle qui nous conduira par la splendide vallée de la Semois depuis sa source jusqu'à son confluent à Monthermé (France); puis par la vallée de la Meuse jusque Charleville-Mézières où aura lieu le repas de midi. Retour par Sedan, Montmédy, Longuyon.

Coût du voyage repas compris: F 800 par personne à verser au CCP 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais - section d'Arlon - pour le 10 mai au plus tard.

Départ prévu Place Léopold à 8 heures - Gare Ste-Croix 7 h 45.

Le nombre de places étant strictement limité, s'inscrire dès que possible.

ATHUS

Décès

Nous déplorons le décès de nos membres suivants:

- Gabriel Jacques, né à Stockem le 17-7-1915 et décédé à Luxembourg le 29-10-1984. Mobilisé au 1^{er} Rég. ChA.
- Virgile Mathieu, né à Halanzy le 14-8-1917 et décédé à Athus le 10-11-1984. Ancien de Pont-Saint-Esprit en 1940.
- Charles Dolisy, né à Messancy le 24-2-1915 et y décédé le 10-1-1985. Mobilisé au 1^{er} Rég. ChA.
- Eugène André, né à Longueau le 20-11-1918 et décédé à la clinique d'Arlon après une longue maladie, le 25-2-1985. Mobilisé au 1^{er} Rég. ChA, il fut également prisonnier de guerre.
- Alfred Dubru, né à Houffalize le 9-8-1908 et décédé à Athus le 0-3-1985, mobilisé au 1^{er} Rgt. Chasseur Ardennais, il fut aussi prisonnier de guerre pendant cinq années et porte-drapeau de notre fraternelle.

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances et nous remercions vivement les nombreux «Bérets Verts» qui ont accompagné leurs camarades pour leur rendre un dernier hommage.

Assemblée générale annuelle

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 31 mars, en la salle des conférences de l'Hôtel de Ville d'Athus, 22, rue Haute, le matin à 10 heures.

Ordre du jour

- Minute de silence en hommage à nos camarades décédés en 1984.
- Rapport des activités en 1984.
- Situation financière.
- Activités et manifestations pour 1985.
- Congrès national le 28 avril à Neufchâteau.
- Membres du comité (à compléter).
- Divers.

Le comité compte sur votre présence.

BASTOGNE - MARTELANGE VAUX-SUR-SURE

Nombreuses manifestations

La Commune de Vaux-sur-Sûre a voulu commémorer dignement le 40^e anniversaire de la libération du 6-9-44, en fleurissant tous les monuments aux morts dédiés aux victimes des deux guerres dans les communes appartenant à l'entité de Vaux-sur-Sûre.

A 16 h, une messe a été célébrée à Vaux-sur-Sûre, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre, avec la participation notamment des anciens combattants et Chasseurs Ardennais, des élèves des écoles de Vaux-sur-Sûre.

Après la messe, la commune de Vaux-sur-Sûre a offert le vin d'honneur à tous les participants. La journée s'est clôturée par un banquet au moulin de Godinval.

Au cours de cette année 84, de nombreuses manifestations patriotiques se sont déroulées à Bastogne, pour commémorer le 40^e anniversaire de la libération et le souvenir de la vaillante résistance des militaires américains dans le saillant des Ardennes.

Notamment, le 22-9-84, journée du souvenir où les vétérans américains ont été accueillis sur la Place au Auliffe pour l'arrivée du relais sacré de la voie de la liberté, chargé de remettre la terre sacrée recueillie à Ste-Mère l'Eglise et destinée à la crypte du Mardasson. En même temps, une prise d'armes a eu lieu sur la place Mac Auliffe à l'occasion du 20^e anniversaire de l'arrivée à Bastogne du 1^{er} A.

Dans son discours, le Colonel Cassez, Chef de Corps du 1^{er} A a souligné les excellentes relations qui existent entre la population de Bastogne et le 1^{er} A.

Le 23-9-84.

Sous l'égide du Comité National des Associations Patriotiques pour le 40^e anniversaire de la libération et avec la collaboration de la Ville de Bastogne, un cortège patriotique s'est déroulé à Bastogne, avec la participation des hautes Autorités belges et étrangères, des vétérans de la 101^e Airborne, des différentes associations patriotiques belges et étrangères, des écoles de Bastogne, des musiques belges et étrangères.

Manifestation mémorable jamais vue à Bastogne. Malgré un temps exécrable, des milliers de spectateurs assistaient au défilé.

Tous les participants au défilé ont été chaleureusement applaudis et, particulièrement, les anciens combattants et Chasseurs Ardennais qui ont été accueillis aux cris de «Vive les Chasseurs».

Après le défilé, plus d'un millier de personnes ont été accueillies au parc des expositions pour le vin d'honneur.

Un grand merci aux organisateurs de cette cérémonie.

La présence du Ministre Olivier, au parc des expositions, a été particulièrement remarquée.

4-11-84 - Relais Sacré.

11-11-84 - Messe solennelle, célébration de l'armistice de 1918.

Le vin d'honneur a été offert par la Ville de Bastogne.

15-11-84 - Fête de la Dynastie - Te Deum célébré à l'église St-Pierre.

Après le Te Deum, les participants ont été invités par les sous-officiers du 1^{er} A au vin d'honneur et à la dégustation de délicieux toasts.

Coup de boutoir

De nombreux anciens combattants et Chasseurs Ardennais étaient présents au défilé. Ils sont toujours là, les Anciens, et gare à ceux qui voudraient porter atteinte aux droits, si durement acquis par les victimes de guerre.

Décès

- Le 15-9-84, décédée à Moinet, à l'âge de 93 ans, Mme Vve Petit, mère de notre délégué René Petit.
- Le 24-9-84, décès à Bastogne, à l'âge de 72 ans, de notre membre protecteur Emile Léonard, porte-drapeau des A.C. de la section de Wardin.
- Le 23-10-84, décès à Flamisoul de notre membre effectif, à l'âge de 72 ans, René Martin.
- le 16-11-84, décès, à l'âge de 68 ans, de notre membre effectif Eugène Dron.
- Le 17-11-84, décès à Libramont, à l'âge de 74 ans, de notre membre effectif Alfred Jacob, époux de Mme Bertha Bakrich.
- Gilbert Scharz, membre effectif, décédé à Vaux/Sûre le 28-12-84.
- Cécile Octave, décédée à Bourcy le 1-1-85 à l'âge de 76 ans, époux de notre membre protecteur Mme Lucienne Molitor.
- Pierre Archambeau, décédé à Mageret, le 29-1-85 à l'âge de 82 ans, ancien combattant, frère de notre membre protecteur Joseph Archambeau.
- Mme Jean-Hubert Dehaeleux, décédée à Mageret, le 18-1-85 à l'âge de 73 ans, épouse de notre membre effectif J.-H. Dehaeleux.
- Georges Antoine, membre adhérent, décédé à Neffe, le 19-2-85.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

Nous avons assisté aux funérailles de:

- le 26-10-1984 à Paliseul: Victor Quolin; ancien Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre;
- le 27-11-1984 à Orgé: Eugène Defossé, notre membre effectif et ancien déporté de la guerre 1940-1945;
- le 23-1-1985 à La Roche-en-Ardenne: Père Valentin-Jacques Rickal (Franciscain), ancien aumônier du 14^e Chasseurs Ardennais, du secteur V zone V

de l'A.S., du 15^e bataillon des fusiliers volontaires (Remagen).

Hospitalisation

Après un pénible accident de la circulation, notre membre effectif Joseph Gigot ainsi que son épouse ont été hospitalisés à la clinique de Libramont puis au centre hospitalier de Ste-Ode.

Notre camarade Louis Nicolas de Bertrix a effectué lui aussi un assez long séjour au centre hospitalier de Ste-Ode.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bon rétablissement.

Hyménée

Se sont unis par les liens du mariage, le 26 janvier 1985, Mlle Marylène Labbé, médecin généraliste, fille de notre dévoué délégué de Cugnon et William Claes de Bruxelles.

Le mariage civil a été célébré exceptionnellement à Cugnon par notre membre de la Fraternelle et échevin de la Commune de Bertrix: le docteur Paul Pierret. Vives félicitations aux heureux parents et de tout cœur, joie et prospérité aux jeunes époux.

Cotisations 1985: Merci aux délégués

Comme chaque année, j'ai le plaisir de remercier tous les délégués des sections et de quartiers qui se sont chargés de l'encaissement des cartes de membres pour l'exercice 1985, avec un merci tout spécial à notre dévouée Raymonde qui a récupéré 34 cotisations.

Un regret: il reste encore une dizaine d'isolés qui n'ont pas répondu aux 2 rappels de paiement.

A la F.N.A.P.G. du Grand-Bertrix

Depuis 1964, premier changement au comité de la section: notre porte-drapeau de la Fraternelle, Camille Dumay, occupe, à présent, le poste important de secrétaire. Comité actuel: Président, Jean Deogne; secrétaire, Camille Dumay; trésorier, Louis Body; porte-drapeau, Jean Mermier; contrôleur aux comptes, Louis Legrand; commissaires: Edouard Kleis, Emile Colson, Edouard Maissin; délégués de sections: pour Herbeumont: André Baudé, pour Cugnon-Mortehan: René Lambermont, pour Orgé: Alfred Thomas.

Ils sont tous membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Congrès National à Neufchâteau 1985

Le 28 avril prochain, la section Bertrix-Paliseul organise le déplacement en car, au départ de Paliseul (maison communale) 7 h 45, Assenois (maison Goffinet) 8 h, Bertrix (Grand-Place) 8 h 15, Otramps (église) 8 h 30. Les participants éventuels peuvent s'inscrire chez le secrétaire Emile Colson avant le 10 avril.

Le prix du repas 700 F par personne est à verser aussi pour cette date au C.C.P. 000-0380547-16 de la section de Bertrix-Paliseul.

Rue des Chasseurs Ardennais à Paliseul

La décision est tombée: il n'y aura pas d'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais en 1985. L'Administration communale du Grand-Paliseul en a décidé ainsi. (Espérons pour 1986).

BOUILLON

Comité

Le comité de la régionale s'est réuni le 23 décembre 1984.

Le président a remercié tous les membres de la Fraternelle pour la fidélité, la solidarité et la fraternité qu'ils ont montrées, au cours de l'année écoulée, par leur présence et leur collaboration aux cérémonies, aux funérailles et aux diverses manifestations.

Le secrétaire rappelle les noms des huit membres décédés au cours de l'exercice 83-84, et une minute de silence est observée en leur mémoire.

Projets pour 1985

Il a été décidé de participer aux manifestations suivantes:

- Congrès national à Neufchâteau le 28 avril.
- Fête du 8 mai. Cette année à Dohan.
- Assemblée générale le 2 juin à Corbion.
- Les 21 juillet et 11 novembre à Bouillon.

Un prochain bulletin d'information donnera tous les détails au sujet de ces manifestations.

Excursion

Il est prévu un voyage en Bretagne du 13 au 28 avril, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Si ce nombre n'est pas atteint, le président envisage une ou deux excursions d'un jour ou deux en fin d'année.

Les comptes remis par le trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Décès

Depuis le dernier bulletin, nous avons encore perdu les membres suivants:

- 10.10.84: J.V. Rousseau de Bruxelles, âgé de 67 ans;
- 1.11.84: Arthur Collard de Mogimont, âgé de 77 ans;
- 5.11.84: René Body de Dohan, âgé de 66 ans;
- 25.12.84: Léon Ansiaux de Carlsbourg, âgé de 73 ans;
- 29.12.84: Eugène Ponsard de Bouillon, âgé de 75 ans;
- 25.01.85: Emile Molitor de Bouillon, âgé de 64 ans.

De nombreux bânets verts et drapeaux ont assisté aux funérailles.

Nous présentons à nouveau aux familles éplorées nos sincères et fraternelles condoléances.

BRABANT

Notre assemblée générale statutaire de l'exercice 1983-1984

D'aucuns diront que c'est chaque année la même chose ou à peu près, et pourtant c'est toujours un plaisir renouvelé que de prendre contact direct avec nos membres. La circulaire du 4^e trimestre en a déjà donné un large compte rendu, c'est donc pour les annales du bulletin que nous en retenirons la synthèse.

Disons d'abord que nous avons eu raison de prendre le risque de la tenir hors ville, dans les belles installations du Club Joséphine-Charlotte, à Evere, car notre public nous a approuvé par un regain de participation. Elle débuta, à 10 h, par une messe dite

par M. l'abbé Lucas (curé de Chevetogne et ancien aumônier du 1^{er} ChA) accompagné à la guitare par son excellent chantre, M. Cornet.

Une homélie de circonstance et une Brabançonne chantée à la fin de l'office lui donnèrent l'accent patriotique que nous recherchons en toutes circonstances. Après une courte pause au cours de laquelle un apéritif fut servi (par erreur, paraît-il, mais personne ne s'en plaint), le président Albert Gustin, le secrétaire Eugène Wauters, les vice-présidents Florent Leroux et Roger Rejmont prirent place au bureau. A l'appel du président, nos drapeaux firent leur entrée, présentés et salués par les assistants.

Le président souhaita la bienvenue et remercia les participants et en particulier M. le président national Albert Hubert, membre de la section et notre invité d'honneur pour la circonstance, les colonels Meiny, Steimes, Sainmard et Debrux, le secrétaire national François Guio et son prédécesseur Victor Robert, Mme François, présidente des Veuves de guerre, les délégations M.N.B. de St-Gilles et des Invalides d'Etterbeek. Le président plaça la journée dans le souvenir du 50^e anniversaire de la création des Chasseurs Ardennais. La parole étant donnée au secrétaire, il énuméra les noms des dix-sept membres décédés en cours d'exercice. Le Last Post fut joué et une minute de recueillement fut observée à leur mémoire. Le président donna lecture d'un télégramme de loyalisme adressé à LL. MM. le Roi et la Reine. Lecture étant donnée, le procès-verbal de l'assemblée statutaire du 17 novembre 1983 fut approuvé sans remarque ainsi que les rapports d'activités (secrétaire Wauters), de trésorerie (trésorier Colle), des vérificateurs aux comptes (MM. Picard et Gérard) furent approuvés et décharge donnée aux membres du comité pour leur gestion pendant l'exercice 1983-1984. Les nouveaux montants de la cotisation, approuvés lors de l'assemblée précédente, seront réclamés pour l'exercice 1985, soit 200 F pour les membres effectifs, honoraires et adhérents et 250 F pour les membres protecteurs.

La proposition d'attribuer un subsides exceptionnel d'un montant de 5.000 F en faveur du bulletin est approuvée à l'unanimité.

Aux élections statutaires, sont élus: Edmond Giboux (président) en remplacement de Prosper Severants, décédé; Mme Josée Dauphin (trésorier) et Auguste Mercier (commissaire et porte-drapeau).

A la sous-section de Molenbeek, sont élus: Edmond Giboux (président) en remplacement de Prosper Severants, décédé; Mme Josée Dauphin (trésorier) et Auguste Mercier (commissaire et porte-drapeau).

Sur proposition du comité, M. Jacques Genaux, de Gilly, qui nous a amené une belle brochette de nouveaux membres de sa région, est nommé commissaire.

Le président remet le diplôme de porte-drapeau à M. Edmond Giboux qui lui fut décerné par le bourgmestre de Schaerbeek en récompense de ses nombreuses prestations dans sa commune.

Le camarade Edmond, très ému, remercia et annonça que sa sous-section contribuera au subsides du bulletin pour une somme de 500 F à laquelle il ajoutera 500 F pour sa contribution personnelle.

Le président Gustin félicita les nouveaux élus, remercia ses collaborateurs du comité et demanda à M. le président national de bien vouloir prononcer l'allocation de clôture. C'est ce qu'il fit de bonne grâce en félicitant d'abord le président de la section et son

comité pour leur belle activité et leur dévouement. Il rendit un hommage particulier à la mémoire de leur collègue M. Prosper Severants. Il parla ensuite pendant: une bonne dem-heure de différents sujets concernant la Fraternelle: activités absorbantes de la composition du bulletin, déplacements particulièrement nombreux en raison entre autres de la célébration du 50^e anniversaire de la création des Chasseurs Ardennais, des démarches déjà en cours pour célébrer en 1985, la constitution de la Fraternelle, de la trésorerie nationale, de l'évolution des effectifs et en particulier de la difficulté de fixer les jeunes Chasseurs Ardennais, membres adhérents, etc.

Le président Gustin remercia l'orateur et fit jouer notre Marche. Après quoi, ce fut l'apéritif (pour ce bon) et cent dix convives prirent place à table pour le déjeuner très soigné et fort bien arrosé dont on peut dire sans exagération qu'il mérita les éloges de tous les participants. Au revoir à tous car, en 1985, nous serons cent cinquante à ces retrouvailles.

Dix-sept février 1934...

Il y a 51 ans, le roi Albert, idole des anciens combattants de 14-18, de la nation et symbole dans le monde entier, trouvait accidentellement la mort à Marche-les-Dames en escaladant un rocher devenu friable par le dégel. Depuis lors, le souvenir de sa mémoire a été fidèlement maintenu par des cérémonies tant à Marche-les-Dames qu'ailleurs. Une messe a été célébrée en l'église de Notre-Dame à Laeken à 17 h (l'heure fatale de 1934) à laquelle S.M. le Roi, le gouvernement, le ministre de la Défense étaient représentés. L'harmonie de la Force Aérienne prêtait son talentueux concours. Une délégation de la section avec drapeau porté par Alfred Vaerewyck et conduite par le président Gustin était présente. Après l'office, le public, très nombreux, se rendit à la crypte royale magnifiquement fleurie. Un souvenir et des fleurs, c'est ce que chacun d'entre nous peut encore offrir à ses morts...

Ont-ils peur, sont-ils honteux?

Le journal télévisé de la RTBF de 19 h du 11 février a annoncé, avec images à l'appui, que pour éviter le sarcasme, les quolibets et...pis encore d'une certaine public, la garde au Palais n'aurait plus lieu à l'extérieur, sur les trottoirs, mais bien à l'intérieur du périmètre du Palais. Et de voir la grue démanteler les guérites... C'est grave, très grave et l'on serait bien curieux de connaître le responsable de cette cour-dise.

Et de courage et de fierté d'un ancien

Il nous est revenu que notre porte-drapeau du 10^e de Ligne 14-18, Alfred Vaerewyck — il faut le nommer — alors que de service et coiffé du bânet, il attendait un tram dans une station du métro, fut apostrophé par un jeune homme le bras tendu, saluant à l'hitlérienne. Le sang de notre camarade ne fit qu'un tour et s'approchant de l'individu lui cria: refais un peu le geste que tu viens de m'adresser? Ainsi interpellé, le lascar se dégonfla et dit qu'il s'était simplement «recoiffé». Gaminerie imbécile, inconscience, provocation, état d'esprit... toutes les suppositions sont permises. Bravo Alfred! Mais notre société fait-elle encore des Alfred?

Nouvelles des nôtres

Nous apprenons que Mlle Annie Steimes, fille du colonel Steimes, membre de la section, a été nommée

aux éminentes fonctions de Substitut du Procureur du Roi, à Nivelles. Nos vives félicitations!

Faire-part de décès

- Mme veuve Cuytels, membre honoraire, à Tournai, le 24-7-84.
- M. Evard Auquier, membre effectif, à 1160 Bruxelles, le 30-10-84.
- M. Georges Neyens, membre effectif, à 1060 Bruxelles, le 23-11-84.
- M. Léopold Deplae, membre effectif, trésorier de la section de Liège, le 17-2-85.

Nos sincères condoléances aux familles des camarades disparus.

EREZEE

Naissance

Un petit Benoît Lambotte est né le 31.12.1984, petit-fils de notre secrétaire honoraire qui, lui-même, a une fois de plus subi une opération dans le courant du mois de décembre 1984.

L'opération pleinement réussie. Ils sont solides nos vieux sangliers.

Décès

Hélas, deux membres effectifs ont été conduits à leur dernière demeure: Omer Leboutte de Harre, décédé le 4 janvier 1985 et Achille Thiry, décédé le 6 février 1985 à Izier.

Malgré une tempête de neige, le drapeau et une délégation étaient présents à Harre. Pour l'enterrement d'Izier, une délégation et le drapeau étaient présents bien que le décès nous ait été communiqué trop tard pour l'expédition des cartes d'invitation aux funérailles.

Aux familles des disparus, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Cotisation 1985

Un bulletin ça va, deux - trois - quatre peut-être car ça ne dépend que de votre bienveillance d'avoir l'amabilité d'effectuer votre versement au C.C.P. de notre section: 000-08118871-94.

Par la même occasion, nous remercions les membres déjà en ordre de paiement pour l'année 1985.

FLORENVILLE

Assemblée générale

L'assemblée générale de la section a eu lieu au hall des sports, à Florenville, le samedi 17 novembre. Une trentaine de membres avaient répondu à l'invitation. Comme d'habitude, elle se déroula dans la cordialité et la bonne humeur. Presque toutes les localités voisines étaient représentées. A citer spécialement, la délégation française qui a conservé un très bon souvenir de la manifestation quinquantième anniversaire.

A 15 h 30, le président, Roger François, ouvrit la séance en adressant des remerciements à tous ceux qui avaient bien voulu consacrer ce samedi après-midi à la Fraternelle. Ensuite, il demanda une minute de silence en hommage à nos camarades qui nous ont quittés depuis l'assemblée générale de 1983. Après un résumé des activités de la section au cours de l'année écoulée, il rappela la manifestation d'Arion où nous étions représentés par une soixantaine de membres qu', malgré le brouillard et quelques petits ennuis de restauration, ont conservé un souvenir émouvant de ces retrouvailles historiques.

Pour 1985, le programme des manifestations fut esquissé: 9 décembre, banquet de la section; 26 janvier, repas-choucroute organisé par les «jeunes»; 28 avril, congrès national à Neufchâteau. Prévu initialement à Libramont, le C.A. de la Fraternelle a été contraint de renoncer à cette localité pour des raisons financières. Les 11 et 12 mai, 45^e anniversaire de la bataille de Gembloux; le 19 mai, pèlerinage à Vinkt. Au début de juin, excursion en car dont l'itinéraire sera à fixer. Enfin, au cours de l'été, participation aux cérémonies patriotiques annuelles (commémoration du Banel le 15 juin, fête nationale, messe du maquis à Izel, Relais sacré et 11 novembre). A la demande générale, le banquet sera avancé au mois d'octobre. Peut-être qu'une cérémonie, organisée à l'échelon national, en souvenir de la création du Service Social des ChA devra être insérée dans le programme.

Après ces projets, l'assemblée revint aux réalités passées avec l'exposé de la situation financière par le trésorier. Elle est stable par rapport aux années précédentes et permet de voir venir les vaches maigres dans les prochaines années.

Les cartes de cotisation 1985 furent remises aux délégués présents chargés de les percevoir. Cependant, nous demandons instamment aux membres qui n'auraient pas encore reçu leur carte d'en verser le montant au CCP 000-0804897-88 ce Marcel Jacques, rue d'Orval 22, 6820 Florenville. Nous vous demandons également de nous signaler toute irrégularité dans la réception du bulletin ou des circulaires, le comité ne pouvant être tenu responsable des déficiences des services postaux, surtout en cas de changement d'adresse.

Après des échanges de vue, le président leva la séance pour passer à la partie récréative qui fit honneur au Beaujolais nouveau!

In memoriam

La section doit déplorer le décès de dix membres fidèles:

- Jean Lambert de Les Bulles.
- Eugène Dupont de Martue.
- Alphonse Gérard d'Izel.
- Albert Braffer de Florenville.
- Stéphane Nicaise de Florenville.
- Constant Allard de Villers-devant-Orval.
- Paul Lambeaux de Florenville.
- Eudore Adam de Florenville (ancien de Bastogne).
- Gustave Joris de Muno.
- Mme Joseph Jacques, épouse de notre ami regretté.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Banquet

Par sympathie pour nos membres habitant la France et pour d'autres raisons plus matérielles mais non négligeables, le banquet eut lieu extra-muros le 9

décembre à Bagny, près de Carignan. Ce fut une de nos meilleures réunions, d'abord par le nombre de participants (une centaine exactement), par le menu digne d'un banquet, par l'accueil très sympathique des patrons et par l'ambiance qui s'éleva du fond de quelques bonnes bouteilles.

La nature fait parfois bien les choses; le brouillard qui s'abattit sur «la petite France» à la tombée du jour obligea les conducteurs à la prudence. Tout s'est très bien passé mais pour cette année, comme ce fut décidé à l'assemblée générale, la date en sera fixée au mois d'octobre.

Souper-choucroute

Le samedi 25 janvier, nos Chasseurs Ardennais d'après guerre ont organisé à Florenville un souper-choucroute qui regroupa une soixantaine de convives. Inutile de décrire l'ambiance créée par la jeunesse. Très bonne cuisine, bon disc-jockey, bons amuseurs... Félicitations aux organisateurs!

N'attends pas
à demain...
pour payer
la cotisation
1985

SANGLIER BELGE

Rapportant qu'une jeune laie, employée par la police allemande, n'avait pas son pareil pour détecter la drogue, «La Libre Belgique» ajoutait:

Qu'attend-on pour remplacer, à Bruxelles-National, les gendarmes par des Chasseurs ardennais, avec leur célèbre mascotte? Impossible, régime linguistique oblige. On pourrait mobiliser à la rigueur un cochon de Saint-Trond ou d'Audenarde, mais pas un sanglier wallon.

Précisons tout d'abord qu'il n'y a pas de sangliers à l'ouest de la Meuse. Et surtout que nos sangliers sont ardennais et belges, mais non wallons.

Les Chasseurs Ardennais sont bien accueillis en Flandre et les Flamands, de même, en Ardenne.

REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARDENNE

Funérailles de Jos RICAILLE, Secrétaire-Trésorier

Lundi 25 février 1985: dès 14 h, rassemblement des anciens «bérêts verts» place de l'église. L'émotion se lit sur toutes les figures...

Lorsqu'à 14 h 15, le corbillard ramenant notre ami défunt s'arrête à l'entrée de l'église, entre une double haie de plus de 30 drapeaux et d'anciens Chasseurs Ardennais venus de partout, la sonnerie «Aux champs» retentit.

Quatre anciens frères d'armes transportent le cercueil vers le catafalque. La messe des funérailles fut concélébrée par Monsieur le Doyen de Houffalize, le R.P. RICAILLE, frère du défunt, Monsieur le Chanoine ZELER, l'abbé Balthazard, ancien vicaire, et quelques autres prêtres.

La chorale paroissiale exécuta les chants grégoriens, les préforés de notre ami Joseph qui fut longtemps chantre-organiste dans cette église.

A l'élévation, nouvelle sonnerie, puis, en fin de messe, la Brabançonne jouée aux orgues.

L'édifice était comble. Notre Président National A. HUBERT avait tenu à être présent, ainsi que le Secrétaire National F. GUIOT, le Vice-Président LEURIS, les Colonels MOINY et MARLIERE.

De nombreuses sections sœurs étaient représentées par de fortes délégations, s'ajoutant à la très grande participation des membres de la section locale.

Dans son allocution, Monsieur le Doyen souligna les services rendus par le défunt durant de longues années comme chantre-organiste ponctuel et dévoué à toute heure au culte du Seigneur, ainsi qu'il l'était pour nous.

L'office terminé, le cercueil ramené au corbillard, le convoi funéraire voitures et bus, prit la direction du cimetière où, après les prières liturgiques, le Président de la Section, fortement ému, fit l'éloge du Secrétaire-Trésorier qui, depuis plus de 30 ans, l'avait aidé dans l'organisation et la bonne marche de la Section de Houffalize.

L'adieu du Président Jos. ANDRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Anciens Frères d'armes,

Sous le coup d'une profonde émotion, qu'il me soit permis de rendre à notre dévoué Secrétaire-Trésorier, Joseph RICAILLE, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de tous les membres de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section de Houffalize, un dernier hommage à sa mémoire.

Depuis plus de trente ans, Joseph RICAILLE a rempli ses fonctions avec honnêteté, droiture, servabilité, animé d'un dévouement sans pareil.

Il fut pour moi d'une aide combien précieuse, et l'on peut affirmer qu'il était la cheville ouvrière de la section, à la prospérité de laquelle il a grandement contribué.

En plus de son activité particulièrement grande pour les CivAr, il s'occupait aussi des autres associations patriotiques de la localité.

Joseph fut le Secrétaire modèle, souvent cité en exemple, pour la scrupuleuse exactitude avec laquelle il remplissait sa lourde tâche.

Le travail ne le rebutait jamais; il n'acceptait, dans l'accomplissement de sa mission ardue et bénévole, que l'aide et l'encouragement de son épouse et de ses filles. Soyez-en remerciés, Mesdames, et si une consolation peut atténuer votre douleur, c'est de savoir que l'être aimé emporte dans sa tombe des regrets unanimes de ses frères d'armes qui garderont fidèlement sa mémoire.

En cette heure de la suprême séparation, c'est avec une très grande émotion que tous ses anciens frères d'armes s'inclinent avec résignation et formulent dans leur adieu, leur confiance en un repos éternel, amplement mérité, dans la céleste Patrie.

Acceptez, Madame et la famille, nos très sincères condoléances; et toi, mon cher Joseph, sois assuré de notre profonde reconnaissance et de notre inépuisable souvenir.

Après un ultime adieu, les drapeaux s'inclinent une dernière fois sur la dépouille mortelle, tandis que retentit le «Last Post».

REMERCIEMENTS

Le Président et les Membres du Comité de la Section de HOUFFALIZE remercient vivement Monsieur le Président National et les membres du Comité National ainsi que les Sections sœurs qui ont bien voulu, en fortes délégations, assister aux funérailles de leur regretté Secrétaire-Trésorier, Jos. RICAILLE.

Ils remercient aussi tous les nombreux membres de la section pour leur présence et la reconnaissance qu'ils ont voulu témoigner ainsi à celui dont ils ont pu si souvent apprécier les services, donnant de la sorte une preuve de plus de la vitalité de leur section et du souvenir que nous gardons de ceux qui nous quittent.

Décès

Nous avons à déplorer les décès ci-après parmi nos membres:

- Emile Melchior de Brisy-Cherain, 3 ChA.
- Gilbert Seleck de Wibin, frère d'Albert Seleck, 3 ChA.
- Alphonse Pignon de Lomré-Mont-le-Ban, 3 ChA.
- Charles Marende de Alhoumont-Tavigny, 2 ChA.
- Jacques Louis de Hodister, 3 ChA.
- Raymond Libert, cédégué de Aye, 3 ChA, frère d'Albert et Omer, membres de la section.
- Jules Gaspard de Ohay, 5 ChA.
- Albert Daune de Lavaux-St-Anne, 3 ChA.
- Roger Dessart de Miecret, 2 ChA.
- Alfred Neimery de Gedinne, frère de notre délégué Maurice Neimery et de Raymond Neimery.
- Alexandre Lefèvre de Transinne, 6 ChA.
- Daniel Roset de Maissin.
- Alphonse Herman de Rochefort.
- Georges Dave de Rochefort.
- Jean Martiny de Rochefort, frère d'Albert Martiny.

Léon Bauduin de Willerzie (En Ad.); Marcel arnould de Monceau-Ard., 6^e ChA; Marcel Grandjean de Baillamont, 6^e ChA; François Grandjean de Petit-Fays, 6^e ChA; Paul Colleaux de Haut-Fays, 6^e ChA; Daniel Roset de Maissin; Mme Odile Louis, sœur de Louis Alfred de Louette St. P.; Joseph Ricaille, Secrétaire-Trésorier, Section Houffalize, 6^e ChA.

Egalement, on nous a fait part du décès de:

- le père du Docteur Jadin de Rochefort (M. Pr.);
- le père du Sénateur Dalem de Rochefort (M. Pr.);
- la mère de Jacky Franchimont de Rochefort (M. Ad.);
- l'épouse Alphonse Langhendres de Rochefort (M. eff.);
- l'épouse d'Albert Bouard de Chanly (M. eff.);
- l'épouse d'Armand Liégeois d'Achet (M. eff.);
- l'épouse d'Emile Deuxant de Ciney (M. eff.);
- Mme Léona Dussart, belle-mère de Jean Lombet, porte-drapeau - Mont-Gauthier;
- Victor Cisset de Chapois, 6 ChA, qui venait de fêter avec son épouse Elisabeth Lambert leurs nocces d'or le 17-12-84.

A toutes ces familles dans la peine, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Naissances

Willame Lenoir, petit-fils de Maurice Lenoir de M. voisin.
Line Dacot, petite-fille de Mme Vve Dacot de Merry.
Bérangère Lachet, petite fille de Petitjean Albert d'Angleur et arrière petite fille de Mme Marthe Dury de Louette St. P.;
Romain Adam, petit-fils de Raymond ADAM de Rienne;
Guillaume Goire, petit-fils de Marcel Godemiaux de Bourseigne-Vieille.

Nouvelles familiales

- Monsieur Victor Alié, de Mont, est très heureux de nous annoncer la naissance d'un petit-fils, Christian Alié; ce qui lui confère pour la 14^e fois le titre de grand-père!
- Monsieur Louis Roufosse de Fays vient aussi d'obtenir ce titre pour la seconde fois suite à la naissance d'un petit-fils Alain Roufosse.

Nous félicitons vivement les heureux parents et grands-parents et souhaitons aux nouveau-nés longue vie très heureuse.

Nous renouvelons à tous nos membres et à leurs familles les vœux que nous leur avons exprimés dans notre revue «Le Sanglier».

La rentrée des cotisations s'effectue assez bien mais quelques délégués ne nous ont pas encore fait parvenir leurs listes et les sommes recotées. Nous leur demandons de bien vouloir se hâter. Quant aux isolés, qu'ils veuillent bien aussi se mettre en règle de cotisation sans tarder par verseront au CCP de la section de Houffalize n° 000-0762137-03.

Notre délégué de Rochefort, L. Losseau étant démissionnaire (raisons de santé) et n'ayant pas, jusqu'à présent, trouvé un remplaçant, nous demandons aux membres de cette localité de bien vouloir aussi payer leur cotisation par versement au CCP de la section.

L'envoi des «cartes de membre» subit parfois un léger retard du fait de la maladie de notre Secrétaire-Trésorier. Que l'on veuille bien nous en excuser. Pour l'une ou l'autre demande à formuler au Secrétariat, on peut toujours s'adresser soit au Président de la section, soit à l'un des Vice-Présidents.

UN NOUVEAU PRESIDENT

Assemblée générale

Lors de notre assemblée générale du 17 novembre 1984, le colonel Sacré, notre président, a annoncé officiellement son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, suite à de nouvelles obligations professionnelles contraignantes.

L'assemblée générale a appelé à la présidence Monsieur Jean Bricart.

Décès

Le nouveau comité, à peine formé, a été douloureusement frappé par la perte de deux de ses membres. M. Léopold Declaye, trésorier de notre section, avait succédé en 1982 à notre ami M. Devoghel; il avait depuis cette date rempli sa mission avec un devoir total. Ancien du Bataillon moto, il avait notamment participé aux combats de Gembloux.

Gravement malade depuis de nombreux mois, il a fait preuve d'un courage exemplaire, se faisant un point d'honneur non seulement d'assumer impeccablement la tenue des comptes, mais aussi d'assister aux réunions de notre comité.

Pour l'assemblée générale, il avait dû y renoncer étant hospitalisé, mais dix jours plus tard, il répondait présent à notre réunion de comité.

C'est avec émotion que nous nous souvenons de cette dernière rencontre.

De nombreux membres de notre section, ainsi qu'une délégation de la section de Namur étaient présents pour un ultime hommage.

M. Guillaume Claes, membre de notre section, nouveau membre au comité a disparu le 7 janvier.

M. Jean Charlier, membre de notre section, est décédé le 3 janvier.

Une délégation avec drapeau a assisté aux funérailles de nos trois amis.

Nous réitérons à leurs familles l'expression de notre sympathie très sincère.

Congrès Neufchâteau le 26 avril 1985

La section organisera le déplacement en autocar, les détails de cette organisation seront publiés dans notre prochaine «Hure».

Namur

Une délégation de notre section conduite par notre président et Madame Bricart, a assisté aux cérémonies de clôture mise sur pied par la section de Namur, à l'occasion du cinquantième de la création des Unités de Chasseurs Ardennais. La délégation a pu apprécier la magnifique organisation et aussi l'accueil chaleureux de Namur.

Retardataires

Pour éviter les frais de rappel, nous vous demandons de vouloir régulariser votre situation par le paiement de votre affiliation.

Rapport des activités pendant l'année sociale 1984

In Memoriam,

Au cours de cette année, la section a eu à déplorer le décès de six membres effectifs: Simon Duterme, Arthur Leduc, Fernand Dufey, Marcel Didion, Louis Anciaux, Gaston Bocca.

Activités

Lors des diverses réunions du comité le 13 décembre 1983, le 27 février 1984 et le 11 mars 1984, ainsi que lors de l'assemblée du 29 janvier 1984, fut mise au point l'organisation des diverses cérémonies pour la réussite du Congrès 1984, soit l'accueil des autorités, la concélébration eucharistique par Monseigneur Mathen avec le concours des Bardes de la Meuse, le cortège en ville avec les groupes folkloriques, l'important groupe d'anciens conduit par la musique de la police de Namur, à l'hôtel de ville, à la plaque aux Chasseurs Ardennais et à leurs Artilleurs, au Grognon, hommage au Rci Abel: I, à la Maison de la Culture, hommage à François Bovesse et au Monument provincial par une délégation du Comité d'honneur.

Au Palais des expositions, l'assemblée générale, suivie d'une audition des Jeunes Archets Namurois et pour terminer, le banquet avec la participation de la chorale des Vox Seniors, les Masuis à Cotelis et en apothéose, les Chinelés de Fosses-la-Ville.

Le 21 juillet, après le Te Deum en la Cathédrale et l'hommage à Léopold I^{er}, a lieu à Crupet la remise des médailles décernées par le Conseil d'administration de notre Fraternelle.

Le 28 septembre, à Arlon, notre section était représentée par une délégation forte de 54 participants aux cérémonies du 50^{ème} anniversaire de la remise de nos drapeaux par le Rci Léopold III.

Au cours de cette année, une délégation de la section a accompagné notre drapeau à 32 cérémonies.

Le Secrétaire,
Henry BOUCHAT

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Naissances

Nous avons appris avec joie la naissance d'un petit Thomas, petit-fils de Louis Dulieu de Neuville.

Sont à citer à l'ordre des grands-pères: Maurice Thiry, Marcel Thiry, Georges Lemaire, Pol Jacques, Félicien Pierlot.

Tous nos vœux de bonne santé et de vie heureuse pour ces charmants petits enfants.

Hospitalisations

Nous aurions voulu rendre visite à Georges Destruement, Victor Gérard, Gustave Yansenne, Jean Pieron. Qu'ils nous excusent. Notre santé aussi peut être défailante. Nous les espérons en voie de guérison.

Décès

Nous apprenons le décès survenu à Ste-Ode de Georges Destruement de Las Fossés. Bien que les funérailles se soient déroulées dans la plus stricte intimité, notre drapeau était présent.

Notre ami Paul Deberly de Neufchâteau a vu mourir son père âgé de 86 ans. Albert Deom de Libramont a perdu son beau-frère Joseph Gauthier. Norbert Nico-

lay de Presseaux a eu la douleur de perdre sa sœur Hortense. C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Georgette Antoine, épouse d'Arthur Vanquin de Lamouline.

Malgré un froid glacial, la section avec drapeau, était représentée aux funérailles du membre effectif Alix Gruselin de Neufchâteau.

Nous présentons nos bien sincères condoléances aux familles éprouvées.

Réunion du Comité

Elle a eu lieu à Longlier le 14 décembre. C'est là que nous avons appris que le Congrès de 1985 aurait lieu à Neufchâteau. Le président Mouzon et Raymond Noël, responsable de l'organisation expliquent les raisons de cette décision.

Assemblée générale

Elle aura lieu le jeudi 4 avril à 19 h à «La Cinse» (marché couvert) à Neufchâteau. Nous espérons vous y voir nombreux pour discuter de la comptabilité et surtout de notre Congrès.

Congrès national

Il se déroulera donc à Neufchâteau le 28 avril. Vous verrez d'autre part, le programme de la journée. Les membres de la Section s'inscrivent en versant le prix du dîner au C.C.P. de la Section 000-0715193-12 avant le 10 avril. Comme chaque année, un autocar fera le ramassage. Chaque membre inscrit recevra l'itinéraire et l'horaire de passage du car.

Délégués

Pour des raisons diverses, certains délégués ont demandé d'être déchargés de leurs missions. Parmi eux, Georges Lemaire, Victor Gérard et Léon Gillet. Nous les remercions pour leur dévouement à la cause des Chasseurs Ardennais.

Election d'un Président

Pour des raisons qu'il a exposées lors de la dernière Assemblée générale, le Président en fonction est démissionnaire dès après le Congrès de Neufchâteau. Nous le regrettons vivement.

Il quittera ses fonctions à l'Assemblée générale qui suivra le Congrès, c'est-à-dire, le vendredi 7 juin 1985.

Cette Assemblée générale se tiendra au local «La Cinse» (Marché couvert à Neufchâteau) le vendredi 7 juin à 19 h.

Les candidats à la succession sont priés de se faire connaître par lettre pour le 3 avril 1985, si possible, au Président Mouzon, rue de l'Eglise 50, Les Fossés, 6736 Assenois.

COTISATIONS

Notre exercice social va du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2). Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

Ils étaient des milliers. Devant le Roi Léopold III, fièrement campé sur son cheval, ils défilèrent de façon impeccable. Troupes à pied au portez arme bariolée au canon, unités à vélo, mitrailleuses Hotchkiss sur trépied et portées sur les épaules canons de 4,7 tractés, mortiers de 7,6 tirés à la bricole, engins blindés et chenillés, véhicules divers propres à ces unités.

C'était le 15 septembre 1934 sur la plaine de Waltzing.

Tous coiffés du béret vert, le spectacle est grandiose et unique, cette marée verte ondulante avec comme toile de fond les forêts ardennaises toutes proches.

Tous ces gars martelaient le sol — nous étions dans les rangs — et il s'en dégageait des effluves d'une volonté farouche, inébranlable qui imprégnait chacun.

«La gloire d'un drapeau est faite de la bravoure, de l'héroïsme et du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis».

Durant les années qui suivirent, discipline, entraînement, gardes aux frontières, aux destructions, alertes et exercices en tous genres allaient cimenter d'avantage toutes ces volontés, et quand survint l'orage, des frontières du Luxembourg à la Lys, les ChA ont résisté et mordu, et leurs drapeaux sont devenus pour toujours de glorieux étendards.

Cinquante ans ont passé. La Section de Huy compte encore cinq vétérans rescapés du 15.09.34 et elle a voulu les honorer lors de nos retrouvailles du 13.10.84.

Tables vertes et rouges, crapeaux à la hure, salle comble, ils furent congratulés par les plus hautes autorités: M. Albert Hubert, président national, Mme Anne-Marie Lizin, bourgmestre de Huy et député européen, M. Gaston Gérard, député permanent, M. Jean Joachim, 1^{er} échevin, M. Robert Lizin, conseiller communal.

En souvenir de ces «noces d'or», notre Président National remit à chacun une assiette en étain représentant l'Ardenne dominée par la hure et portant notre devise «Résiste et mords» ainsi que, gravés spécialement, deux anneaux entrecroisés entre les millésimes 1934-1984.

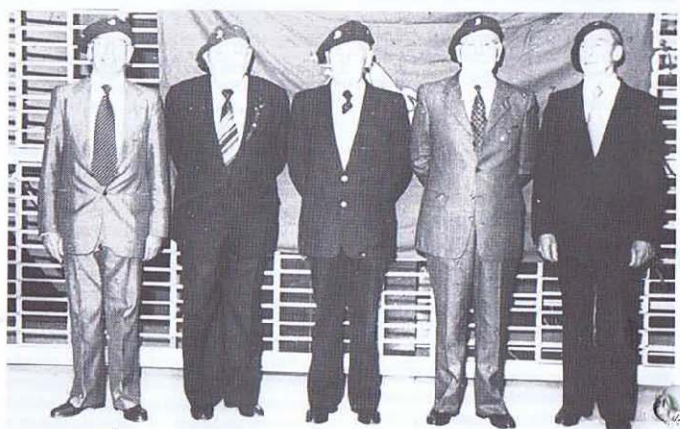
Ils furent chaudement applaudis et, en leur honneur, toute la salle debout, résonna la Marche des ChA.

C'était le début d'une longue soirée de retrouvailles.

L'émotion creuse et les apéritifs et les entrées passent vite car des fumets plus odorants encore chatouillaient les narines, stimulent les papilles gustatives et font ronronner les «intérieurs». Gourmets et gourmands suivent d'un œil ému les rutilantes et odorantes casseroles de moules ainsi que les redondantes assiettes tomates à la mode... de chez nous.

Chacun s'affaire parmi les bruits de coquilles, de bouchons qui font ouï, de verres entrecroqués.

Fernand et Roger distillent une douce musique d'époque qui rajeunit et avive les appétits. En intermède, Alain, un chanteur de qualité, nous charme de



«Ils étaient dans les rangs le 15 septembre 1934» (de gauche à droite) Albert DESSAMBRE, Antheil - Edouard MICHEL, Wanze - Nicolas SEYLER, Chapon-Seraing - Albert CRELOT, Rotheux-Neupré - Emile ANSELME, Huy.



Table d'honneur (de gauche à droite) M. le Chevalier Eugène CHARPENTIER - M. Jean JOACHIM, 1^{er} Echevin - M. Robert LIZIN, conseiller communal - Mme Anne-Marie LIZIN, Bourgmestre de Huy et Député Européen - M. Albert HUBERT, Président national - Mme E. ANSELME - M. Emile ANSELME, Président Son de Huy - (debout) M. Gaston GÉRARD, Député permanent.

sa belle voix et même voici Edouard et sa chère «Riquita».

Tout cela, en même temps presque, forme une ambiance extraordinaire qui, foin de Laetitia, durera, durera jusqu'à demain.

Valses et danseuses virevoltent sur la piste au point de voir se cesser la fatigue chez... les musiciens.

Une merveilleuse soirée! Nous vous convions à la prochaine le 12 octobre 1985.

Nous ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir être présents:

- M. F. Hubin, sénateur;
- MM. les Colonels Van Nieuwenhove et Sacré;
- M. le Commandant Sauveur;
- M. Dumongh, bourgmestre d'Amay;
- M. le Colonel Moiny;
- Mmes Libert, Warnier et de Krahe de Seilles;
- Mme Rose Thiou-Jadin;
- Mme Lucy Devaux.

L'OISEAU BLEU

Saint-Nicolas est dans nos parages.

Vingt-deux enfants et leurs parents sont rassemblés dans la salle de fête du Centre.

Et ça crie et ça g... ça Madame... et c'est très bien ainsi, car l'énervement, la crainte, le fluide qui remplit l'air donne un fameux surcroît de travail aux parents qui essaient de calmer leur petit monde.

Un grand décor bleu et blanc avec, au centre, une loge tendue de tissu rouge et garnie d'un «trône» emplit tout le fond de la salle et un grand oiseau bleu, impassible, plane au-dessus.

Des merveilles — certainement — enveloppées de «papier cadeaux» sont amoncelées sur les tables... Saint-Nicolas est gentil et généreux mais... qu'a-t-il bien pu m'apporter cette année??

Pour distraire et faire prendre patience, un petit dessin animé et Woody Woodpecker y va de ses bip-bip... et les enfants sont déchainés! Effet raté! Heureusement, une sonnette sonna... et on entend le silence.

Majestueux, en rouge, blanc et or, Saint-Nicolas fait son entrée.

Cris, pleurs, bravos, débâcle de plus petits se réfugient... c'est formidable! Petites mains qui se tendent, qui accrochent, de l'un à l'autre, lentement, le grand saint parvient à son trône.

Un grand merci est adressé par Saint-Nicolas et Madame Servais, directrice, aux Chasseurs Ardennais de Huy qui les ont aidés à réaliser cette petite fête.

Et c'est le défilé! Marie, Cédric, Thierry, David, Séverine, tous vont recevoir leur cadeau présenté par nos amis Emile et Robert. Papier de soie, papier à fleurs, papiers partout, crissent et volent pour laisser apparaître poupées, ballons, livres, mini-piano, trompettes et... le concert est original et inédit.

En supplément des cadeaux individuels, des objets divers destinés aux groupes et ateliers sont... descendus du Ciel: foreuse, mini-vélo, robot-cuisine, cache-pousière, etc...

Distribution terminée! Saint-Nicolas fait ses adieux car d'autres enfants l'attendent aussi.

La joie, la crainte, l'émotion ont creusé les joues et tous, à belles dents, mordent dans la pâte et les galettes.

Les jours d'hiver sont courts, le temps a passé vite, et déjà apparaît la grisaille du soir.

A regret, à pas lents, jetant un dernier regard sur l'oiseau bleu, les enfants s'en vont, emportant leurs trésors et leurs rêves seront... bleus.

Saint Valentin

Où sont les neiges d'antan? Elles sont revenues, à notre grand dam!

Rescapées des neiges et frimas dont nous avons été si généreusement gratifiés, toutes nos «vieilles hures», œil pétillant, grognon rose par la bise, larges sourires, quelques poils blancs en plus, ont rejoint «San Remo»... riviéra italienne.

Un chaud soleil d'amitié règne sur nous, les larges se délient, les articulations dégèlent, les muscles s'assouplissent... allons-nous faire une ronde ou jouer à Colin Maillard?



Comme jour de l'amitié, nous sirotions d'abord un délicieux liquide afin que nos «tuyauteries» soient aussi de la fête. Bueno, bueno, l'apéritif qui descend lentement et que nous pouvons suivre... à la trace; une larme de plus est hautement appréciée.

Chauda ambiance, tables artistement garnies, appétits alertés par de douces odeurs qui filtrent sous la porte, chacun se délecte déjà et nos papilles gustatives sont prêtes pour le combat.

Signor Moreno, maître es cuisine, nous conte de la voix, ces mains et des bras — Shiva en paillard de jalousie — que tous les mets en i et en o qui nous seront servis sont ses spécialités.

Méditerranéen, oui, mais pas de Marseille, l'avenir nous le confirmera.

Alléchés, réconfortés, moral au zénith, chacun apprécie bientôt toutes ces virtualités aux douces couleurs de pommes d'amour. Langues qui claquent, bouchons... discrets, cristal qui tinte, les chin, chin vont bon train.

Frascati, chianti, barbera sont liqueurs divines dignes de caresser nos palais de connaisseurs expérimentés.

Cheh... un doux bruit d'ailes... Cupidon nous survole. Et tous les Valentin offrent à leur Valentine une rose soyeuse dans son écrin de cellophane. Fermons les yeux et les oreilles... ils se chuchotent des petits riens, ils sont heureux, ils se tiennent par la main... pour poursuivre le même chemin.

Petit coup de fleur bleue, une larme furtive, court instant de rêve bleu...

Un coin de paradis sur terre n'est pas à négliger et longtemps encore, nous avons voyagé dans les allées

célestes aux couleurs agréables et aux parfums surprenants.

Rajeunis, revigorés, chez chacun, la hure rit.

Ciao y arriverderc.

C'étaient nos amis...

Le Chasseur Ardennais Charles Gros, rue de Corthis 5, à Hannut, décédé le 19 mars 1984.

Notre hure fixée à la pierre veillera sur son lieu de repos.

Nous renouvelons à son épouse et à sa famille nos très sincères condoléances.

Une épouse de Chasseur Ardennais

Madame Germaine Bastin, épouse de l'Adjudant Chasseur Ardennais Ed. Bolard, née le 15-08-1905 et décédée le 04-10-1984.

Elle œuvra parmi nous avec son mari (Armée Secrète) durant toute l'occupation: estafette, recrutement, transport d'armes, munitions, etc.

Recherchés tous deux par la Gestapo, elle prit le maquis et participa activement aux sérieux accrochages de 1944 dans le Condroz.

Elle est titulaire de: Résistante de l'Armée Secrète (refuge Baleine); Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec glaives; Croix de guerre 1940 avec lion en bronze; Médaille du volontaire de guerre-combattant avec barrette en bronze «Pugnatrice»; Médaille commémorative de la guerre 40-45 avec deux sabres croisés; Médaille de la Résistance; Croix d'or de la Reconnaissance des Croix de guerre.

«Honorer vous soit rendu, Madame».

AVIS

La Section de Huy — ville de l'étain — vous informe qu'elle possède toujours en stock de magnifiques assiettes en étain.

- Deux modèles: a) Hure laurée;
b) Paysage d'Ardenne dominé par la hure.

SAINT-HUBERT

Nous ont quittés

- Mme Anna Lenz, belle-mère de notre camarade et membre effectif Alphonse Van Buylaere.
- Claudy De Backer, petit-fils de notre membre honoraire Mme Denise Félix.
- M. Lambert Lecrompe, membre protecteur, beau-père de notre membre effectif Arthur Moyen de Libin.
- Mme Henry Clovis, épouse de notre membre effectif H. Clovis de Transinne.
- M. Jean Dero de Libin, membre protecteur, beau-frère de notre membre effectif Marial Thiry.
- M. Jules Lozet, membre effectif, oncle du Général-Major Chabotier.
- M. Paul Keller de Libin, membre effectif.
- Bertrand Thomas, né le 29 janvier et décédé le 2 février 1985, petit-fils de nos membres protecteurs M. et Mme Joseph Slachmuyders.
- Mme Flore Chalon, belle-mère de nos membres effectifs Henri Lejeune et Isidore Pierrard.
- M. Willy Beupré, frère de notre membre protecteur Léon Beupré.

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos très sincères et fraternelles condoléances.

— Mme Marie-Louise Meunier, épouse de notre membre effectif Jules Etienne et mère de notre membre adhérent Pierre Etienne, décédée le 16 février.

— M. Francis Merenne, fils de notre membre effectif Joseph Merenne, suite à un accident de la route le 17 février.

— Mme Alice Gatin, épouse de notre membre effectif Joseph Pêcheur, après une longue maladie le 19 février.

Naissances

Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance de

- Isabelle, petite-fille de Marcel Evrard, membre adhérent;
- Nicolas, petit-fils de Firmin Thomas, membre adhérent;
- Anne-Sophie, fille de Francis Alloin, membre adhérent;
- Kevin, fils de Tony Gillard, membre adhérent et de Isabelle Dourte, nièce de notre secrétaire-trésorier, Joseph Labiouse.
- Julien, petit-fils de notre membre adhérent Jacques Graftiaux.

Bienvenue en ce monde à tous ces nouveaux-nés. Félicitations aux parents et grands-parents.

Noces d'or

Notre camarade et ami Vital Palizeul et son épouse Marie-Josée ont fêté leurs noces d'or. Nous les en félicitons chaleureusement et nous leur souhaitons de vivre encore ensemble de longues et paisibles années.

Hospitalisation

Ont été hospitalisés ou le sont encore:

- M. Alex Combrelle, membre effectif, à Ste-Ode.
- Mme Alice Gatin, épouse de notre camarade Joseph Pêcheur, membre effectif.
- Mme Gisèle Chalon, fille de notre membre effectif Alfred Urbain.
- Mme Simone Alexandre-Delaissé, membre honoraire opérée à Libramont et rentrée à son domicile.

- M. François Goosse, membre protecteur, opéré à Libramont et rentré à son domicile.
- M. Victor Englebert, membre effectif, opéré à Libramont et rentré à son domicile.
- Mme Delphine Alexandre, épouse de notre membre effectif Isidore Pierrard, rentrée à son domicile.
- M. Odon Chalon, membre effectif, rentré à son domicile après un séjour en clinique à Libramont.
- Mlle Marcelle Bück, membre protecteur, opérée à Libramont et rentrée chez son frère, M. Jean Bück, membre adhérent.

A toutes et à tous, nous souhaitons une excellente convalescence ainsi qu'une prompte et complète guérison.

Promotion

A été promu au grade d'adjudant, Serge Toussaint, caserné à Vielsalm, fils de notre membre honoraire Mme Suzanne Cashback, veuve du Chasseur Ardenais Edouard Toussaint.

Activités de la section

— Le 7 octobre, à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative (l'idée en avait été lancée par la section de Saint-Hubert) appelant la libération de notre ville par les paras S.A.S. de la France Libre, l'Administration Communale de Saint-Hubert recevait ces derniers avec à leur tête, venant de Grande-Bretagne, le Colonel Raufast qui, Sous-Lieutenant en 1945, commandait la patrouille qui chassa les derniers Allemands de Saint-Hubert le 13 janvier 1945.

Cette cérémonie du souvenir à laquelle assistaient e.a. le Colonel Pasquier, président des para-commandos de la Marne, et le Colonel a.r. député Militis débuta par un dépôt de fleurs au Monument aux Morts par M. le Bourgmestre Calozet, par le Colonel Pasquier pour les paras S.A.S. et par les présidents des groupements patriotiques.

Précédée par l'Harmonie de Saint-Hubert, le cortège se rendit enfin au n° 3 de la Place du Marché où le Colonel Raufast encadré de paras dévoila la plaque commémorative.

L'après-midi fut consacrée au dépôt de fleurs aux Monuments aux Morts des anciennes communes de l'entité et au Monument du Roi Albert, restauré suite à un acte de vandalisme.

— Le 13 janvier dernier, autre grande manifestation, avec présence de M. le Consul de France, organisée par les paras français S.A.S. venus en très grand nombre en pèlerinage sur les lieux où ils avaient combattu. La relation de cette cérémonie fait l'objet d'un autre article dans ce bulletin.

«RESISTE ET MORDS»

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoyer 17 - Bte 3
1040 BRUXELLES
Tél. 513 18 33 - Télex 61 713

Assemblée générale 1984

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 20 octobre.

Une messe rehaussée par la présence de M. le Bourgmestre Calozet, de MM. les Echevins Renard et Leclère et de notre secrétaire national François Guiot a été célébrée par M. le Doyen Fisson à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais de Saint-Hubert disparus. L'homélie de circonstance prononcée par M. le Doyen fut un rappel, dans des termes émouvants, des sacrifices consentis par nos camarades tués au cours de la campagne des 13 jours et de ceux qui nous ont quittés depuis; il félicita la section de Saint-Hubert pour sa fidélité dans le souvenir de ses frères d'armes.

Après la messe, les participants se rendirent au Monument aux Morts où des fleurs furent déposées par le président de la section.

La séance académique eut lieu, comme d'habitude, dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Plus de cinquante camarades (y compris ceux de Trazegnies et de Beauraing) avaient répondu à l'appel du comité.

Après l'allocation de bienvenue prononcée par le président, on passa aux différents points de l'Ordre du Jour. Les rapports d'activités de la section, de la situation financière, des vérificateurs aux comptes MM. André Leroy et Benoit Collette et de la situation des effectifs ont été approuvés à l'unanimité. Des félicitations spéciales furent décernées au secrétaire-trésorier Joseph Labiouse pour l'excellence de la tenue de sa comptabilité. Le président remercia également les membres du comité pour leur dévouement et donne le programme des différentes manifestations prévues pour 1984 et 1985.

Après avoir remercié, une fois encore, les membres présents pour leur fidélité à la Fraternelle, le président présenta ses vœux de joyeux Noël et de bonne et heureuse année 1985 à tous les membres et à leurs familles; il invita alors les présents à l'apéro au restaurant «Au Borquin».

La déjeuner qui suivit, et auquel étaient venus se joindre notre président d'honneur et grand ami Lucien Leclère, M. le Bourgmestre Calozet, MM. les Echevins Renard et Leclère ainsi que de nombreuses dames dont la marraine de notre drapeau Mme Calozet, avait réuni une soixantaine de convives heureux de se retrouver ensemble. Belle ambiance, de la joie, de la chanson et de la bonne humeur prolongées par l'entière satisfaction de tous pour cette belle journée passée dans l'esprit de corps des Chasseurs Ardennais.

Et c'est avec l'espoir de se retrouver tous en 1985 qu'on se quitta heureux et comblés.

Cérémonies du Souvenir de la libération de Saint-Hubert le 13 janvier 1945 par les Paras SAS de la France libre

Des cérémonies du souvenir se sont déroulées à Saint-Hubert le 13 janvier dernier, à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de la libération de la ville par les Paras SAS de la France libre.

Une cinquantaine d'anciens paras, qui faisaient partie de l'Unité aux ordres du commandant Puech-Samson, étaient revenus à cette occasion, afin de revoir les lieux où ils avaient combattu et fleurir les tombes de leurs camarades tombés au cours des combats.

Parmi les personnalités présentes, on notait: MM. Robert Berck, consul de France, qui représentait l'ambassadeur en Belgique; le colonel BEM Duysens, commandant militaire de la province; Caitucoli, Président de l'Amicale des anciens Para-commandos SAS et anciens Commandos de la France libre; le colonel Pasquier, président des Para-Commandos de la Marne; le colonel Jean Militis, député et président de l'Amicale des Para-Commandos de la province de Luxembourg; etc.

Discours du Bourgmestre Raymond Calozet

Le Bourgmestre de Saint-Hubert, notre ami Raymond Calozet, officier adjoint en 1939-1940 au commandant du I/5 ChA, a prononcé le discours suivant:

Ils étaient jeunes, ils étaient beaux les parachutistes français, ils sentaient bon le sable chaud.

Et pourquoi le ciel émerveillé leur a donné la victoire et, quarante ans plus tard, a remis le même tapis neigeux qui leur rappelle le théâtre de leurs exploits.

Car, le SAS a été la plus remarquable illustration de ce qui semblait être une vocation naturelle des parachutistes: le raid stratégique, l'infiltration dans les lignes ennemies, le harcèlement de l'adversaire, la guérilla et autres missions spéciales.

De quoi est faite leur légende?

Des morts, des victoires et des échecs, mais aussi de la trempe spéciale dont ils étaient faits.

Imaginatifs, débordants d'enthousiasme, agressifs, nourrissant un mépris total du danger, dressés par un entraînement quasi inhumain, les paras furent disponibles pour les coups les plus impossibles.

Il faut des grands moments dans l'Histoire pour réveiller les héros qui sommeillent parmi la foule. Ils ne se connaissent même pas comme tels. C'est l'occasion qui les guide, le hasard qui les dirige vers le but.

Quarante années déjà nous séparent des glorieux événements qui marquèrent la libération de Saint-Hubert.

Et ce retour en arrière nous fait mesurer et estimer à sa juste valeur la reconnaissance que nous vous devons pour avoir, par votre allant, votre bravoure et votre courage, stoppé la progression ennemie, renversé le cours des combats et précipité la chute des armées ennemies.

Soyez-en remerciés.

Je ne vais pas me lancer dans un discours enflammé et, par le détail, relater vos hauts faits de guerre. D'autres l'ont fait avant moi et mieux que je ne pourrais le faire.

Permettez-moi de me limiter à relire les comptes rendus des opérations des 11 et 12 janvier, tels que repris dans les notes de l'Abbé Chalon.

11 janvier - jeudi. L'évacuation de la ville est pratiquement terminée, à part quelques patrouilles arrière.

La 6^e Air Brit. passant par Ambly et Masbourg contourne St-Hubert, par le Nord-Ouest; la 87^e Div. U.S. perce à Pionpré et Magery et contourne St-Hubert par le Nord-Est. Les deux forces font une première jonction aux environs de la Converserie, ce qui libère le massif hubertin. Une patrouille de 3 S.A.S. belges venant d'Arville traverse St-Hubert sur des chevaux de labour et regagne Hativall.

12 janvier — Une patrouille de 7 S.A.S. français (S/Lieutenant Raufast) partie la veille de Bertrix, s'installe à St-Hubert à midi, capturant des arrières allemands (2 chenillettes et 20 hommes). Le bombardement américain (artillerie) est interrompu à l'intervention du S/Lieutenant Raufast, communiquant par radio avec le pilote d'un Piper-Cub qui survole la ville. Les drapeaux alliés sont arborés à l'Hôtel de Ville. 22 heures: le 347^e Rgt (Colonel Sevier Tupper) de la 87^e Div U.S. pénètre dans St-Hubert.

13 janvier — Occupation de la ville par les troupes U.S. Jonction définitive à Champlon entre Britanniques et Américains.

11 heures: à l'Hôtel de Ville, le Bourgmestre Zoude, assisté des Echevins Bolle et Rodé, remet solennellement «sur un coussin rouge» les clefs de la Ville au Commandant Puech-Samson, Cdt les S.A.S. français et au Général Culin Cdt la 87^e Div U.S. Départ des S.A.S. français vers le Nord-Est. Les troupes U.S. demeurent en ville ou montent vers Champlon.

Je voudrais simplement, et peut-être philosophiquement, réfléchir calmement à ce qui aurait pu se passer sans vous, sans le courage des troupes françaises alliées et belges lors de l'offensive von Rundstedt. Et il n'est pas malaisé de le concevoir. N'aurions-nous pas, nous aussi, connu les tragédies qui suivirent le printemps de Prague? Ne connaîtrions-nous pas des événements sanglants tels que les subirent les riverains de la Vistule?

Où! Je le sais, la vie en Occident n'est pas toujours parsemée de roses. Nous vivons, en ces périodes de crise, des moments parfois un peu contraignants, mais nous sommes libres, libres de nos mouvements, libres de nos actes, libres de nos pensées. Et si parfois, nous estimons ne pas avoir toujours la meilleure solution aux problèmes de notre vie quoti-

dienne, disons-nous bien que c'est parce que nous l'avons voulu ainsi. Car, ce mode de vie ne nous est pas imposé par un pouvoir supérieur et étranger, mais est la résultante de notre décision démocratique.

C'est vous, Messieurs les Paras Français, en communion avec les armées alliées, qui nous avez donné, en récompense de vos efforts, de vos larmes et de votre sang, ce joyau le plus précieux: «LA LIBERTÉ». En témoignage de notre reconnaissance, permettez-nous de vous remettre ce cadeau de la Ville de Saint-Hubert qui est la réplique de l'écusson des S.A.S. VIVE LA FRANCE! VIVE LA BELGIQUE!

REPANDEZ LE DRAPEAU DE L'ARDENNE

BIBLIOGRAPHIE

Ghislain LHOIR

LA MISSION SAMOYEDE

De tous les pays occupés à l'Ouest, en 1940, la Belgique fut le seul à pratiquer la politique de la terre brûlée en matière radiophonique. Et pourtant, ces premiers jours de la libération, les Belges retrouvent la voix de leur Radio grâce à des émetteurs en phonie construits sous le manteau.

Cette extraordinaire entreprise clandestine, unique en son genre pour tous les pays occupés par les troupes de l'axe Rome-Berlin-Tokyo, ce fut LA MISSION SAMOYEDE. C'est la première fois que cette prodigieuse aventure est contée, reconstituant fidèlement le déroulement de la mission à partir de situations et faits réellement vécus, tant en Angleterre qu'en Belgique.

Temps des idées à Bruxelles. à Breendonck, sur les routes de l'évasion, à Londres... (Paul M.G. Levy) ... Scepticisme des autorités belges, hostilité des autorités anglaises, rivalités entre services tant belges qu'anglais... Parachutages, radiotélégraphie clandestine, conception et montage des émetteurs, complots, dénonciations, arrestations, exécutions... Les pièges, les doutes, l'insécurité, les certitudes...

Telle fut LA MISSION SAMOYEDE, considérée au départ comme une mission de l'impossible! C'était mésestimer la farouche détermination d'une poignée de Belges...

207 pages — 445 F — Dider Hater, rue Antoine Labarre 18, 1050 Bruxelles.

Assemblée générale

Celle-ci a eu lieu le vendredi 23 novembre 1984 dans une des salles du nouveau complexe culturel de Saint-Mard.

Le Président Lucien Massin ouvre la séance à 20 h 15 et souhaite la bienvenue aux courageux qui n'ont pas craint le vent de tempête et la pluie ciluvienne. Il fait l'appel des camarades décédés au cours de l'exercice et l'assemblée se recueille quelques instants à la mémoire des disparus.

La parole est alors donnée au Secrétaire-Trésorier, Ghislain Baar, lequel nous détaille les divers mouvements comptables 1984, vérifiés au préalable par René Labille, notre Commissaire aux comptes. Décharge de la gestion financière est donnée sous les applaudissements de l'assemblée.

Les différents points à l'ordre du jour sont alors examinés dans la meilleure ambiance.

Rappel des activités 84 et commentaires

- 29 avril - Congrès national de Namur.
- 8 mai - Commémoration du jour V à Virton et banquet annuel.
- 20 mai - Courtral, Deinze et Vinkt.
- 27 mai - Fête de l'Infanterie à Arlon.
- 21 juillet - Défilé à Bruxelles et Te Deum à Virton.
- 18 août - 70^e anniversaire des combats d'août 1914 à Bleid.
- 19 août - Mêmes cérémonies à Latour et Ethe.
- 2 septembre - Hommage aux fusillés de la Résistance à Stockem.
- 8 septembre - 40^e anniversaire de la libération de Virton.
- 15 septembre - Te Deum à Virton pour la Fête de la Dynastie.
- 28 septembre - 50^e anniversaire de la remise de nos drapeaux par Sa Majesté Léopold III à Arlon.

Le Président félicite chaleureusement les membres qui ont participé à l'une ou l'autre de ces manifestations et rend un hommage personnel au Vice-Président, au Trésorier, aux Commissaires et Porte-Drapeau qui se sont dévoués tout au long de l'exercice afin que vive et prospère la section.

Recrutement (commenté par le Président)

A. Membres effectifs — Liste des membres en règle de cotisation, reprise par localité, est remise à chaque délégué présent ou est tenue à la disposition des délégués absents.

B. Membres honoraires. Veuves — Nous constatons avec plaisir que la plupart d'entre elles restent fidèles à la section. Nous les en remercions et nous tenons, en toutes circonstances, à leur entière disposition. Nous exprimons le vœu de les voir participer plus nombreuses à nos activités, entre autres à notre banquet de retrouvailles du 8 mai.

C. Membres adhérents — En ce qui concerne le recrutement de jeunes Chasseurs Ardennais d'après guerre, j'ai eu le plaisir de prendre contact (au cours du lunch au Mess des Officiers le 28 septembre) avec le Lieutenant-Colonel Batselle, commandant du 4^e Chasseurs Ardennais de réserve. Grâce à sa bienveillante collaboration, j'espère obtenir quelques résultats. Nous ne devons toutefois pas nous faire trop d'illusions car s'il s'agit bien d'une unité cataloguée

Effectifs

	Eff.	Adh.	Hon.	Prot.	TOTAL
Au 31.10.1983	141	2	13	2	158
Au 31.10.1984	148	2	13	2	165

soit 7 en plus, malgré quelques désertions regrettables.

Chasseurs Ardennais, les composantes tant en grades qu'en soldats sont très diversifiées. Chasseurs Ardennais bien sûr, mais aussi cyclistes, commandos, paras, artilleurs... de ce fait, l'esprit «Chasseurs» n'y est pas très développé!

D. Membres protecteurs — Diverses propositions m'ont été faites à ce sujet. Je suis d'accord d'admettre dans nos rangs, d'agréer certaines personnes de moralité irréprochable qui veulent témoigner de leur sympathie aux Chasseurs Ardennais. Mais, il ne peut être question de procéder à un recrutement irréflecti dans le seul but de gonfler nos effectifs, à l'insar de quelques sections. Seul, le comité décidera des adhésions recevables. Notre section ne doit pas s'affirmer uniquement par le nombre, mais surtout par la qualité de ses divers membres.

Modifications dans la composition du comité

Roger Niclot est nommé commissaire en remplacement d'André Grégoire, décédé. Gustave Jacques remplira les fonctions de secrétaire-trésorier adjoint.

Communiqué

— Congrès National du 28 avril à Neufchâteau. Voir directives générales reprises dans le présent bulletin.

Les participants au repas (soit 700 F) sont priés d'effectuer leur versement au CCP 000-0729100-48 de la section de Virton - Trésorier Ghislain Baar -

AVANT LE 5 AVRIL.

— Commémoration du 40^e Anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 à Virton

A l'issue des festivités officielles du matin, vous êtes cordialement invités à participer à notre Banquet annuel lequel aura lieu à la Vénérie (au-dessus de Rabais) à 13 h précises.

Le montant de la participation (apéritif, vins et service compris) a été fixé à 850 F. Les inscriptions devront être transmises, soit au Président, soit au trésorier,

AVANT LE 20 AVRIL.

Item en ce qui concerne les versements CCP 000-0729100-48.

Afin de ne pas grever nos frais généraux, le présent communiqué tient lieu d'invitation officielle. Merci de votre bonne compréhension.

Rem. Un apéritif d'attente sera servi généreusement à partir de 12 h 40.

Naissance

Nous souhaitons la bienvenue en ce monde à la petite Axelle, née à l'Hôpital de Virton, le 19 décembre 1984. Elle est la fille du Chasseur-Ardennais Albert Beulens de Mussy-la-Ville, notre commissaire pour les membres adhérents.

Bravo Albert, sincères félicitations ainsi qu'à ta charmante épouse.

Port du baret

Quelques-uns d'entre nous, même au sein du comité, s'élèvent contre le port du baret lors des cérémonies patriciennes locales alors qu'ils se font un honneur de le coiffer au dehors: congrès national, cérémonies de Vinkt, Deinze, Arlon, Martelange, etc.

Seraient-ils honteux de s'affirmer «Chasseurs Ardennais» dans leur propre localité?

Il n'entre pas dans mes intentions de vous demander de le porter «ma à propos», pour des festivités qui ne sont pas typiquement Chas. Ard. mais lorsque nous participons à une cérémonie patriotique à laquelle nous sommes officiellement conviés ou à l'enterrement de l'un des nôtres, c'est-à-dire, chaque fois que nous accompagnons notre drapeau.

Obsèques

Jusqu'à aujourd'hui le Président, pour autant qu'il soit disponible, prononçait l'éloge funèbre de tous les membres effectifs défunts.

Il s'avère toutefois que certaines veuves, certaines familles préfèrent l'intimité relative, en particulier l'absence de discours. Il se crée alors, aux yeux du public, une discrimination née de la disparité dans les honneurs rendus. Pour cette raison, afin d'éviter tout malentendu, nous avons convenu qu'à l'avenir le discours serait abandonné et que nous nous en tiendrions à la présence d'une délégation en baret, la plus nombreuse possible, avec drapeau. Décision prise à l'unanimité.

Décès

— Le 30 décembre 1984, le Chasseur Ardennais René Theisse, né à Saint-Léger et domicilié à Bleid, est décédé à Sainte-Cde.

Soldat milicien de la classe 1933, il fut mobilisé le 25.8.39 à son unité d'origine, la 2^e Compagnie du 1 ChA. Prisonnier du 26.5.40 au 17.6.41.

En tant que membre de la résistance (A.S.) du 19.9.41 au 8.9.44, il participa à diverses opérations qui lui valurent d'être décoré de l'Ordre de Léopold II.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, fut célébré à Bleid le 2 janvier 1985, en présence de notre drapeau et d'une délégation en baret.

— Le 8 janvier 1935 est décédé à Musson notre camarade Gabriel Gérard. Milicien de la classe 36 au 1^{er} Groupement mixte de Chas. Ard., rappelé en 38, il fut mobilisé en 39 au 4 ChA.

Campagne des 18 jours, prisonnier du 28.5.40 au 15.6.40, il rejoindra alors les rangs de l'A.S. La paix retrouvée, il se met au service de ses ex-camarades de combat au sein de la F.N.A.C. où, suite à ses activités, à son dévouement, il accède aux fonctions de Président provincial.

Lors de ses funérailles, quelque 30 drapeaux de divers groupements patriotiques, une multitude d'A.C. parmi lesquels de nombreux Chasseurs Ardennais lui rendirent un dernier et combien émouvant hommage.

Nous réitérons aux familles de nos deux membres effectifs, nos plus sincères condoléances.

(suite et fin, page 31)



Depuis sa fondation, le club de marche Chasseurs Ardennais est parrainé par la Fraternelle.

Cette année, celle-ci fêtera son 40^e anniversaire et son petit filleul, le club de marche Chasseurs Ardennais, très fier de ses 6 ans, voudrait s'associer à sa manière aux festivités qui vont se dérouler en l'honneur de sa grande marraine.

Nos membres recevront directement par le journal de notre club les informations concernant nos diverses activités.

Dores et déjà, nous vous demandons de retenir la date de la MARCHÉ DU SOUVENIR ET DE L'AMITIÉ qui se déroulera du 26 au 30 juin 1985.

Nous comptons sur tous nos membres, parents et amis pour participer même partiellement à cette 19^e édition de la MSA, qui sera, pour nous tous, le sommet de notre saison de marche.

Vous qui êtes CHASSEUR ARDENNAIS ou sympathisant(e),
Vous qui aimez la MARCHÉ et la NATURE,
Inscrivez-vous dans notre grande famille,
Le Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS.
Pour tous renseignements adressez-vous à
Jean Bricart, président, Rue des Chalets 5,
4220 Jemeppe-s-Meuse Tél. (041) 33 84 29

Participation aux marches suivantes

2 Septembre	SPA (marche du 6 ChA)	18 km
8 "	HERMALLE-ESNEUX-HERMALLE	60
22 "	BIERSET	23
22 "	PROFONDEVILLE	50
6 Octobre	SERAING-SENY-SERAING	60
27 "	CHAUDFONTAINE	42
27 "	TROOZ	12
4 Novembre	MARCHIN	42
10 "	SAIVE (marche de nuit)	12
11 "	SAIVE	20-50
17 "	HERVE	30
2 Décembre	SAINT-GEORGES	20
8 "	ENGIS	50
16 "	EVREHAILLES (YVOIR)	23
21-22 "	HOUFFALIZE-PLOMBIERES	120 (4 marcheurs)
12 Janvier 85	BIERSET (marche de nuit)	12
13 "	AWANS	20
26 "	LANAKEN	43

Le Premier Régiment d'Artillerie - 1 A dans la Campagne des 18 Jours - 10-28 mai 40 -

Fraternelle 1 A

La FRATERNELLE 1 A - BASTOGNE vous invite à souscrire, AU PRIX DE 550 F (+ 50 F DE PORT), pour l'achat de ce livre, écrit par son président, le LtCol BEM e.r. GELARD, ancien chef de corps du 1 A.

Du 10 au 28 mai, le 1 A a appuyé la 1 DI (3 Li, 4 Li, 24 Li), la 14 DI (35 Li, 36 Li, 38 Li), la 2 DC (2 Cy, 3 L, 4 L...), la 10 DI (3 Ch, 5 Ch, 6 Ch, 1 Gr...), la 15 DI. Il a été mis en renfort de feu du 18 A, du 10 A, du 23 A et a coopéré avec 17 A et 19 A...

THEO LEFEVRE, ancien Premier Ministre, était chef de pièce! Le 1 A a dû maîtriser certains mouvements de panique!

A partir de documents historiques et de témoignages écrits et oraux.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à envoyer au LtCol BEM e.r. GELARD
38, route de Neufchâteau
6650 BASTOGNE

NOM, prénom:

Adresse:

verse au compte 068-0949250-35

FRATERNELLE 1 A - BASTOGNE

la somme de F pour l'achat de exemplaire(s) du livre

«1 A ... 10-28 mai 40» qui sera édité en avril 85.

DIS A MA MERE QUE SON FILS A GARDE LE SOURIRE

ou les aventures extraordinaires de Jean Cassart

Didier Hatier, Bruxelles.
189 Pages - 445 FB

Jean LOCAMOR

En fait, il s'agit d'un auteur... multiple. Le neveu de Jean Cassart a recueilli et commenté les récits de ce dernier. Mais, comme il est décédé avant d'en terminer, l'arrangement final est de Roger Gheysens.

Personnage absolument hors du commun que Jean Cassart. Né quelques siècles plus tôt, il aurait sans doute pris rang parmi les aventuriers exceptionnels. Capitaine BEM en mai 1940, il échappa à la captivité, il réussit à gagner l'Angleterre via Berne, Vichy, Casablanca. Parachuté en Belgique à l'automne 1941, avec un opérateur radio, il noua des contacts avec la résistance, essentiellement le service de renseignements «LUC», puis la Légion belge. Il dispose de fonds et de matériel de sabotage. Ayant recueilli à l'intention du gouvernement de Londres, qui s'en méfiait, une abondante documentation sur la Résistance, il devait être enlevé avec son adjoint, par un avion britannique, sur un terrain proche de Neufchâteau. Mais, il a été trahi, et la police allemande est sur place. Ils réussissent à lui échapper mais ils doivent abandonner deux valises bourrées de documents importants. Il réussira à regagner Bruxelles où il sera arrêté quelques jours plus tard. Dans son équipe, il sera d'abord aidé par des Chasseurs Ardennais. Le premier, François Hannick, imprimeur-libraire à Neufchâteau, qui fut le premier secrétaire régional de notre fraternelle. Résistant et prisonnier politique. L'ami François le restaura, lui permit de se sécher et de remettre sa veste en ordre, pendant plusieurs heures. Puis, comme les Allemands surveillaient toutes les stations, il lui donna un «truc» pour gagner Liège par le train: se rendre à la halte de Ste-Marie-Chevigny, où s'arrêtait à 14 h un train vers Bastogne, Gouvy, Vielsalm. Arrivé là, Jean Cassart fut pris en charge par deux sous-officiers des Chasseurs Ardennais, Emile Debrœu et Louis Philippe, qui avaient été recrutés pour le service «Luc» par son co-fondateur Henri Bernard et faisaient aussi partie de la LB, via le SSChA. L'un l'hébergea, ainsi que son adjoint, retrouva miraculeusement, l'autre lui fournit une carte d'identité et un «browning». Debrœu et Philippe durent gagner la Grande-Bretagne au début de 1942.

Atrocinement torturé à Bruxelles, Aix-la-Chapelle et Berlin, Jean Cassart, persuadé de ne pouvoir échapper à l'exécution, transmit un message à un codétenu, dont la phrase qui a été choisie comme titre au livre qui lui est consacré.

Il fut alors le héros d'une aventure rocambolesque et presque incroyable: condamné à mort, il réussit à s'évader en plein jour du Palais de Justice de Berlin et, ce qui est plus sensationnel encore, à regagner, par ses propres moyens, la Belgique via Herbesthal et Liège. Il était de retour en Angleterre, après pérégrinations nouvelles, en janvier 1941. Plus tard, il connut de nouvelles aventures e.a. en Afrique. Il est décédé inopinément, en 1980, alors qu'il participait à une mission archéologique en Grèce.

Une remarque personnelle

Lors de sa mission en 1941, Jean Cassart, pour pouvoir documenter convenablement le gouvernement de Londres, a rencontré beaucoup de monde. Finalement, sa présence était secret de polichinelle dans les milieux de la Résistance. Même son projet de départ depuis l'ancien champ d'aviation de Neufchâteau était connu de plusieurs dizaines de personnes. Un officier supérieur, grand chef de la Résistance, m'en a parlé quelques jours avant à Bruxelles mais sans me citer de nom. Reste que les Allemands ont réussi à s'emparer d'une documentation considérable sur la Résistance, dont l'inventaire sommaire figure dans le livre. Etait-il prudent d'emporter tous ces documents? Facile à dire. Quel autre moyen utiliser que celui-là, qui était certainement le plus sûr. Et puis, il fallait calmer la méfiance de Londres à l'égard de la Résistance et surtout de la Légion belge.

A.H.

Nous avons également reçu un nouveau livre
d'Henri BERNARD

intitulé

PANORAMA D'UNE DEFAITE

Bataille de Belgique-Dunkerque

10 mai - 4 juin 1940

Nous n'avons pu, en raison de multiples obligations, que le parcourir rapidement. Comme il appelle de notre part un certain nombre d'observations, nous les formulerons au prochain bulletin. Nous avons trop d'admiration et de respect pour le colonel Bernard pour ne pas établir des commentaires profondément réfléchis.

Guy WEBER

LES BELGES ET LA LEGION ETRANGERE

Editions Louis MUSIN
Rue Royale 145/5
1000 BRUXELLES
176 pp - 590 FB

Auteur déjà de plusieurs ouvrages de qualité, e.a. sur nos anciens territoires africains, mais aussi «Des hommes oubliés» (Histoire de la Brigade Piron) et «Evadés», Guy Weber s'est... attaqué à une histoire des Belges dans la Légion étrangère (française, évidemment). L'œuvre est préfacée par Pierre Mesmer, ancien premier ministre et ministre de la Défense nationale, lui-même légionnaire durant la dernière guerre. Il écrit: «J'ai connu bien des légionnaires belges entre 1940 et 1945. J'en conserve le souvenir de soldats braves et fiers de leur képi blanc.» L'auteur a toujours été attiré par la Légion, «subjugué» même. Il rapporte: «Au centre d'instruction des troupes belges à Leamington-Spa, ils étaient évidemment les plus forts. Ils connaissaient la musique. D'ailleurs la charpente des forces belges de terre d'Angleterre avait été constituée par des Belges de la Légion étrangère.» Parmi ceux-ci, au moins un Chasseur Ardennais, Roger Genis, laissé pour mort à Vinkt et qui tomba glorieusement à Paulis lors de l'opération sur Stan.

Deux anecdotes savoureuses lui furent fournies par le Roi Léopold, dont l'auteur était aide de camp (cf. l'ouvrage).

Quand la Légion fut constituée en 1831 par le roi Louis-Philippe, un bataillon comprenait uniquement des Belges et des Hollandais. A l'aventure mexicaine de l'empereur Maximilien, participa un régiment belge portant le nom de son épouse «Impératrice Charlotte». Suivent les récits de tribulations, au sein de la Légion, durant la dernière guerre, des Belges incorporés de gré ou de force, seule solution pour ne pas être expulsés ou livrés aux Allemands. Beaucoup passèrent plus tard, après le débarquement en Afrique du Nord, dans les FBGB.

Enfin, on lit avec satisfaction une mise au point, combien nécessaire, sur le livre et le film français «La Légion saute à Kolwezi» (1978). Les Français, selon leur habitude, se sont attribués tous les mérites de l'opération, omettant délibérément la part essentielle prise par le régiment paracommando, dont le chef était alors le colonel Rik Depoorter, aujourd'hui lieutenant général.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

Les droits moraux et matériels des Combattants

LE PROLONGEMENT DU «PROTOCOLE»

Le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'en 1988 le Protocole d'accord avec les associations patriotiques, signé le 7.11.1975, sous le gouvernement présidé par M. Léo Tindemans. Chaque année, 150 millions, soit au coefficient actuel 277 millions, seront affectés à cette fin en 1986, 1987 et en 1988. En contrepartie, le gouvernement souhaite une rationalisation des soins médicaux.

INVALIDES DE GUERRE ET MUTUELLES

Contrairement à ce que pensent certains de nos camarades, l'INIG n'exige nullement que les invalides de guerre s'adressent d'abord à leur mutuelle au cas où ils seraient affiliés à l'une d'entre elles, mais il le recommande dans l'intérêt même des invalides. Car, dans bien des cas, ils peuvent obtenir un complément de l'INIG, en fonction des barèmes de l'Institut.

Que doivent-ils faire?

- S'adresser d'abord à la mutuelle mais en conservant un duplicata ou une photocopie des documents envoyés;
- Réclamer de la mutuelle, lors de cet envoi, une déclaration attestant de sa participation, avec les précisions d'usage, connues de ces organismes;
- L'invalidé hospitalisé qui a demandé une chambre à deux lits peut obtenir de l'INIG un supplément. Et aussi le même supplément, correspondant donc à la chambre à deux lits, pour une chambre privée.

LE PAIEMENT DES PENSIONS ET RENTES

On a fait courir le bruit que les pensions et rentes, de toutes catégories, ne seraient plus payées désormais par assignations postales. L'information, absolument sans fondement, a été démentie formellement de source officielle. Toutefois, signalons que, dès maintenant, les pensions de salariés ou d'indépendants peuvent être payées sur un compte spécial ouvert auprès de l'Office des Chèques postaux. On envisage de permettre les versements à des CCP ordinaires, voire à des comptes bancaires. Dès maintenant, les pensions et rentes de guerre sont payées, sur demande, à des comptes postaux ordinaires ou à des comptes bancaires. Il suffit de réclamer un formulaire à la Caisse nationale des Pensions de la Guerre, avenue des Arts 30, 1040 Bruxelles, en fournissant évidemment les renseignements d'identité et le(s) numéro(s) de dossier(s).

VOITURES D'INVALIDES DE GUERRE ET TVA

Les invalides de guerre au taux de 50% au moins ne paient, lors de l'achat d'un véhicule automobile à usage personnel, qu'une TVA de 6%, qui leur est ensuite remboursée. Par la suite, ils n'acquittent qu'une TVA de 6%, non remboursable celle-ci, lors des réparations, achats de fournitures, etc...

Le ministre des Finances a récemment précisé qu'un invalide qui n'atteignait pas le taux de 50% quand il a acquis son automobile mais obtiendrait ce taux par la suite, peut alors bénéficier du taux de 6% pour les réparations, etc...

CARTES DE REDUCTION SUR LES CHEMINS DE FER, ETC...

Répétons, à l'intention de ceux qui lisent mal notre bulletin, que les cartes de réduction tarifaire sur les chemins de fer belges, les vicinaux et la Régie des Transports maritimes, qui venaient normalement à expiration le 31 décembre 1985, sont prolongées pour une durée indéterminée. A l'avenir, et après épuisement du stock existant, les cartes en question ne porteront plus de mention de millésime. L'Office central de la Matricule ne répondra pas aux demandes indues de renouvellement...

Comme quoi, il existe encore des administrations capables de faire des économies sur les paperasses et... l'huile de bras.

POUR LES DECORES AVEC PALME

Les titulaires d'un ordre national avec palme ou de la décoration militaire avec palme avec octroi de la Croix de guerre avec palme dont le brevet est antérieur au 1^{er} février 1953 peuvent prétendre à une palme supplémentaire sur le ruban de la Croix de guerre donnant un titre supplémentaire pour l'obtention des Glorieux.

Modalité: Faire une demande à l'O.C.C.M. en donnant son état civil complet, la date et le n° du brevet. Elle est à adresser à:

— OFFICE CENTRAL DE LA MATRICULE
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere 1, 1140 BRUXELLES.

DINANT

Interfédérale et Chasseurs Ardennais

L'Interfédérale des Associations patriotiques de Dinant, que préside notre ami Albert Petit, ancien chef de peloton au 6 ChA, souhaite que les Chasseurs Ardennais participent, le 8 mai 1985, avec leurs drapeaux aux cérémonies qui se dérouleront à Dinant:

- Inauguration de la Place du 13^e de Ligne (Place de Lefte à 14 h);
- Défilé - Drill - Gymnastique par la 1^{re} ESO;
- 17 h - Grand-messe et Te Deum à la Collégiale. - Bénédiction du drapeau de la FNAPG;
- Réception à l'Hôtel de Ville.

D'autre part, signalons qu'après la magnifique cérémonie de l'an dernier, au cours de laquelle fut inaugurée la place des Chasseurs Ardennais, Albert Petit, accompagné de deux membres de l'Interfédérale, s'est rendu chez M. Julien, qui avait fait don de la stèle sur laquelle fut apposée la plaque «Place des Chasseurs Ardennais». La délégation lui a offert une dinanderie au nom de la Fraternelle.

Dans nos sections

VIRTON

(Continuation de la page 28)

Cérémonies 1985

Congrès National du 28 avril — L'assemblée n'a pu marquer son accord pour l'affrètement d'un car, proposé par le Président, la plupart des présents préférant se déplacer en voitures personnelles vu la proximité de Neufchâteau.

Commemoration du 40^e anniversaire de l'armistice du 8 mai à Virton.

Tous les membres de la section régionale y sont cordialement invités; port du bérêt recommandé.

- 10 h 30 - messe célébrée à la mémoire des victimes des deux guerres en l'église décanale de Virton.
- 11 h 15 - dépôt de gerbes au monument aux morts.
- 11 h 30 - vin d'honneur à l'Hôtel de Ville.
- 13 h - Barquet de retrouvailles à la Vénérerie Rabais.

Décès

— Le 20 février 1985 est décédé à Arlon le Chasseur Ardennais Léon Depienne, né à Saint-Léger le 9 mars 1909 et comblé à Mussy-la-Ville.

Milicien de la classe 1929 au 10^e Régiment de Ligne, il fut mobilisé en septembre 1939 à Amay, ayant été affecté au 4^e régiment de Chasseurs Ardennais. Participa aux divers engagements de cette unité, en particulier à ceux de Gottem le 26 mai 1940 où tombèrent nombre de ses camarades.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation, fut célébré en l'église paroissiale de Mussy-la-Ville le 23 février, en présence d'une délégation en bérêt accompagnant notre drapeau.

Nous réitérons aux familles de nos trois membres effectifs décédés, nos plus sincères condoléances.

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section : celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 12 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail :
55 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous : 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A. la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
 - b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
 - c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne.
- Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant minimum de la cotisation :

Depuis l'exercice social 1981-1982, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent **LEUR SECTION sans retard** et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin, exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

PRIX DE VENTE

Insignes grand format	55 F
Insignes petit format	55 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	300 F
Hure dorée béret	60 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Coupelles (cendriers en mélamine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite :

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière) :	
— ordinaire	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	80 F

N.B. : les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.